



RAPPORT D'ACTIVITE 2025

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
du Pays des Vosges Saônoises
Espace de développement local -15 rue de la métairie
70200 LURE

Sommaire

Rapport d'activité des différentes démarches portées par le Pays

1. La contractualisation
2. Le programme LEADER
3. Le Plan Climat Energie Territorial
4. Le Contrat Local de Santé
5. Le Schéma de Cohérence Territoriale

Le fonctionnement du Pays

1. Les ressources humaines
2. La gouvernance

Extraits du registre des délibérations

Extrait de la revue de presse

Éléments de contexte

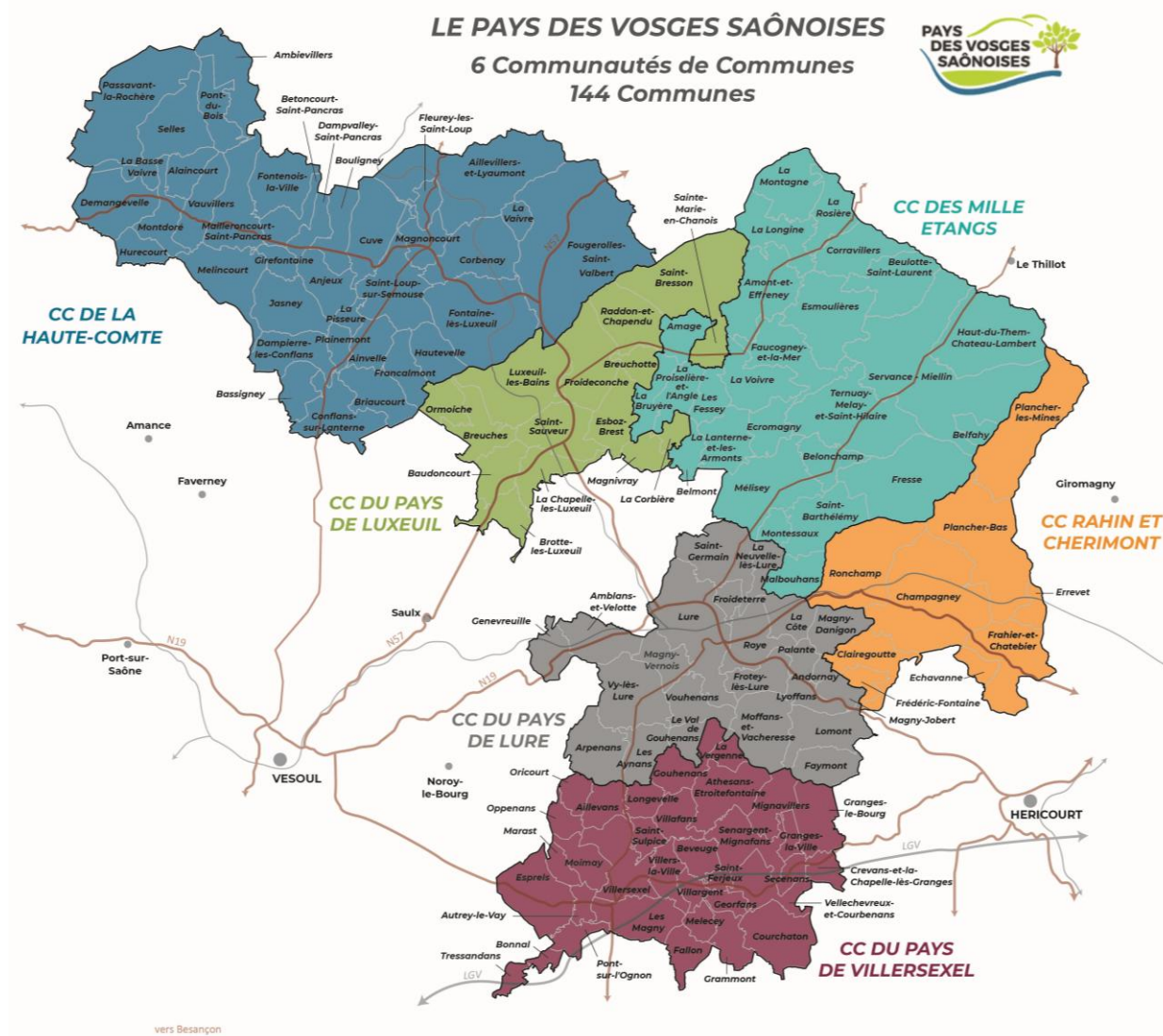
Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays des Vosges Saônoises se compose de 6 communautés de communes.

Les actions confiées au Pays sont :

- ✓ la contractualisation avec la Région et l'Etat, fonction essentielle du PETR,
- ✓ la gestion d'un troisième Programme Européen LEADER, pour la période 2023-2027,
- ✓ l'animation d'un Plan Climat Energie Territorial, démarche « volontaire » engagée depuis 2012,
- ✓ la santé et la démographie médicale, depuis 2012 à travers notamment un troisième Contrat local de santé, avec l'Agence Régionale de Santé
- ✓ l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale, pour lequel un premier projet a été arrêté en 2019.

Pour accomplir ces missions, 6 agents sont actuellement en poste au Pays.

Leurs missions en 2025 ont été des missions d'ingénierie, d'accompagnement des porteurs de projets (dans le domaine de la santé, de l'énergie, des mobilités douces), d'études, d'instruction (dossiers LEADER).



Contractualisation

Contrat « Territoire en action » avec la Région Bourgogne-Franche-Comté

Le Pays a validé en 2023 son contrat « Territoire en Action » (TEA) avec la Région Bourgogne-Franche-Comté et dispose ainsi d'une enveloppe de 3 856 245€ pour la période 2022-2026.

Ces crédits sont répartis entre les 4 axes du Contrat :

- Accompagner les territoires dans l'adaptation aux changements climatiques
- Conforter l'attractivité par le développement de l'offre de services à la population
- Faciliter l'accès à la santé pour tous
- Favoriser les mobilités durables au quotidien.

Le Bureau du Pays est l'instance de gouvernance du contrat, chargée de la programmation des projets au contrat. Avant qu'un projet ne puisse être présenté au Bureau, un travail préalable doit être engagé entre le porteur de projet, l'équipe du Pays et les services de la Région, notamment pour vérifier les critères d'écoconditions.

L'année 2025 était la dernière année de programmation des projets pour la période 2023-2026. Tous les dossiers devaient être déposés complets, au stade DCE avant le 31 décembre, aucun report n'étant envisageable.

En janvier, un seul dossier avait été programmé, celui de la Maison communale de santé de Luxeuil les bains (subvention de 90 364,68 € programmée le 11 juillet 2024), soit 2.3% seulement de l'enveloppe du contrat. De nombreuses incertitudes persistaient sur les dossiers du vivier de projets éligibles à TEA, quant au respect des délais et des écoconditions régionales.

Il y avait donc un enjeu fort pour l'année 2025 à accompagner les porteurs de projets pour permettre une programmation optimisée de l'enveloppe, respectant la répartition des axes stratégiques du contrat.

Cela s'est traduit par une montée en puissance de l'accompagnement des services du Pays auprès des maîtres d'ouvrages (écoconditions, plan de financement ...) : une vingtaine de RDV, réunions ont été programmés. Des points réguliers ont également été organisés les services de la Région afin d'échanger sur l'avancée des projets et les possibilités de programmation.

4 séances de programmations du bureau ont eu lieu dans l'année :

- ✓ 16 janvier
- Espace culturel à Faucogney : 53 560 €
- ✓ 17 avril
- Réhabilitation de la Friche de la Filature – Tranche 1 à Saint-loup sur Semouse : 265 265€
- Réhabilitation énergétique de la crèche de Villersexel – CC Pays de Villersexel : 178 462€
- ✓ 27 mai
- Réhabilitation de l'école Boulevard Richet à Luxeuil-les-Bains : 900 000€

Lors de cette réunion une première répartition indicative de l'enveloppe entre tous les projets a été présentée aux élus.

Par courrier en date du 5 juin, la Région a rappelé et confirmé les échéances de fin de contrat, en évoquant une programmation finale idéalement au 15 octobre. Compte tenu de l'état d'avancement des 6 derniers projets du vivier (stade APD, voire APS) et afin d'optimiser l'enveloppe du contrat et de s'assurer que les projets respectent les délais et écoconditions, la dernière programmation a été repoussée à fin novembre.

- ✓ 27 novembre :
- Construction d'une école maternelle – Ville de Lure : 600 000€
- Construction d'une crèche – CC Pays de Luxeuil : 335 000€
- Voie verte – CC. Haute Comté : 489 249€

- Voie verte – CC. Rahin et Chérimont : 282 000€
- Hameau de santé – Ville de Saint-Loup-sur-Semouse : 360 000€
- Maison de santé (réhabilitation de l'école maternelle) – Vauvillers : 302 344€

Ainsi, à l'issue de cette première période du contrat 100% des crédits du Contrat ont pu être programmés.

La répartition finale par axe du Contrat est donc la suivante :

- Accompagner les territoires dans l'adaptation aux changements climatiques : 35%
- Conforter l'attractivité par le développement de l'offre de services à la population : 25.5%
- Faciliter l'accès à la santé pour tous : 19.5%
- Favoriser les mobilités durables au quotidien : 20%

Appel à Manifestation d'Intérêt « FEDER rural »

A la suite de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la Région, la candidature du Pays des Vosges Saônoises avait été retenue en 2023, rendant ainsi les projets situés sur le territoire, éligibles à un soutien au titre du « FEDER rural » autour des 4 thématiques :

- Villages intelligents
- Mobilité durable
- Renouvellement urbain
- Tourisme durable et patrimoine culturel.

Dans ce cadre, 6 avis de conformité à la stratégie du Pays ont été délivrés en 2025 :

- ✓ L'étable de la Goulotte - réhabilitation d'une friche pour la création d'un restaurant à Melisey, le 10 janvier
- ✓ Réhabilitation de la friche Dumeste pour le développement du site SYMETRI à Luxeuil, le 27 mars
- ✓ Réhabilitation des circulations ouvertes au public – Abbaye de Luxeuil-les-Bains, le 5 mai
- ✓ Réhabilitation du presbytère de Moimay pour en faire un meublé de tourisme, le 23 mai
- ✓ Création d'une voie verte - tronçon 1 - Saint-Loup-sur-Semouse, Aillevillers-et-Lyaumont, Corbenay et Fougerolles-Saint-Valbert, le 7 août
- ✓ Requalification du parvis de la gare de Lure (projet développement PEM), le 29 septembre.

Au niveau régional la mesure FEDER rural a été fortement sollicitée : à l'automne 2025, le montant total de subventions demandées dépassait l'enveloppe de 33 Millions d'€ de crédits disponibles. Par courrier en date du 8 octobre, la Région a donc annoncé qu'elle était contrainte de suspendre la mesure au 24 octobre, afin d'assurer le financement du plus grand nombre de dossiers déjà déposés.

Contrat de Relance et de Transition Ecologique avec l'Etat et Projet de Territoire

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) est la contractualisation de l'Etat avec les territoires. Le CRTE des Vosges Saônoises, signé le 26 janvier 2022 pour une durée de 6 ans, regroupe les Communautés de communes des 1000 étangs, du Pays de Luxeuil et du Pays de Villersexel qui ont souhaité contractualiser à l'échelle du Pays. Les trois autres Communautés de communes ont contractualisé à leur propre échelle.

L'animation du CRTE est assurée par le Pays des Vosges Saônoises, de manière conjointe avec les 3 intercommunalités signataires.

Dans le cadre du suivi de ce contrat, une réunion du comité technique a eu lieu le 15 décembre.

Programme LEADER 2023-2027

Depuis janvier 2023, le Pays des Vosges Saônoises est lauréat du programme LEADER pour la période 2023 – 2027. Le territoire dispose ainsi d'une enveloppe de 2 240 725 € de crédits FEADER LEADER pour mettre en œuvre sa stratégie et soutenir des projets.

Accompagnement des porteurs de projet

Plusieurs maîtres d'ouvrage ont sollicité une aide LEADER, 33 en 2025, nécessitant une analyse de leur projet afin de vérifier leur éligibilité.

Depuis août 2022 : 84 opérations ont été enregistrées (éligibles et non éligibles).

Un appui technique a été apporté auprès des porteurs de projet afin dans un premier temps de vérifier l'éligibilité des projets, éventuellement réorienter certains porteurs vers d'autres dispositifs, les conseillers sur la mise en œuvre des opérations. Pour les projets éligibles : aide et conseils pour la sécurisation et le montage des dossiers. Ils ont également été accompagnés pour préparer leur audition en Comité de programmation (CP)

Concernant les projets issus de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), thématique forte du programme, le Pays a rencontré plusieurs maîtres d'ouvrage. Ces différents contacts n'ont pas permis à ce jour de faire émerger des projets à financier via LEADER.

Auditions des porteurs de projets

L'audition des porteurs de projets devant le comité de programmation est l'étape par laquelle le projet est présenté afin d'être sélectionné sur la base d'une grille de sélection et de recevoir un avis d'opportunité.

Deux séances d'auditions ont été organisées, la première s'est tenue le 17 juin avec les projets suivants :

- ✓ Aménagements cyclables, cheminements doux / Communauté de communes du Pays de Luxeuil-les-Bains
- ✓ Aménagements cyclables, cheminements doux / commune de Luxeuil-les-Bains
- ✓ Coopération décentralisée France – Togo / Communauté de communes du Pays de Lure.

La deuxième vague d'auditions a eu lieu le 9 octobre et a concerné les projets suivants :

- ✓ Désimperméabilisation et végétalisation des cours des écoles primaire et maternelle / Commune de Frahier-et-Chatebier
- ✓ Jonction de voie verte Ronchamp – La Côte / CC Rahin et Chérimont
- ✓ Revégétalisation des espaces extérieurs de l'Abbaye de Luxeuil-les-Bains / SCI PARABBAYE (porteur privé).

Ces 6 projets ont obtenu un avis d'opportunité favorable, leur permettant de constituer et de déposer leur dossier de demande de subvention.



Comité de programmation du 9 octobre à Luxeuil-les-Bains

Dépôt des dossiers de demande d'aide.

L'enjeu pour le Pays sur ce nouveau programme est de réduire les délais de dépôt des dossiers, pour une instruction et une programmation des subventions plus fluide et rapide.

Ainsi plusieurs RDV réguliers ont été programmés à l'issue de l'avis d'opportunité pour accompagner les porteurs dans le dépôt de leur dossier.

Le dépôt des dossiers sous le nouveau logiciel Euro-pac s'effectue non sans difficultés liées à des dysfonctionnements du logiciel, qui nécessite encore des ajustements.

Deux projets ayant obtenu un avis d'opportunité favorable en 2024 ont été déposés et instruits en 2025 :

- ✓ Aménagements cyclables - cheminements doux de la commune d'Athesans Etroitefontaine, dont le dossier a été déposé le 17 mars 2025 (avis d'opportunité donné le 13 juin 2024) ;
- ✓ Achat de scooters et de voiturettes électriques de la Mission locale Lure Luxeuil Champagney, déposé le 3 juin 2025 (avis d'opportunité du 5 décembre 2024).

Trois dossiers relatifs à l'ingénierie du programme ont également été déposés.

L'instruction des premiers dossiers par les services de la Région a débuté à la rentrée.

Les premières programmations qui consistent à attribuer la subvention LEADER aux porteurs de projet, pourraient être envisagées en décembre, avec ces premiers dossiers instruits.

Pour le moment, le module paiement d'Euro-Pac n'est pas opérationnel et devrait être ouvert en 2026.

Modification des documents cadre

Un premier avenant à la convention LEADER a été effectué le 17 juin, portant sur la modification de fiches actions. Au regard de l'actuel et potentiel vivier de projets : nature des projets, types de porteurs de projet et consommation de l'enveloppe, un avenant était nécessaire afin d'ouvrir davantage les fiches action. Le règlement d'intervention financier qui précise les taux d'intervention et les plafonds, a également été modifié pour une mise en cohérence avec les nouvelles fiches actions.

Bilan du vivier de projets

Le vivier compte à ce jour 27 opérations, représentant près d'1 million d'euros de crédits LEADER (estimatif). Ces projets ne sont pas tous matures, plusieurs d'entre eux sont en effet en cours de réflexion.

Sur ce vivier, 11 opérations ont déjà obtenu un avis d'opportunité favorable dont 2 dossiers déposés et 5 dossiers engagés (création des comptes Euro-pac, transmission de plusieurs pièces).

Réunions et évènements

Une journée d'échanges, réunissant l'ensemble des GAL (Groupes d'Action Locale) de Bourgogne-Franche-Comté (BFC) a été co-organisée par le Pays des Vosges Saônoises. Elle s'est déroulée à Besançon, dans les locaux de la région, le 27 juin 2025. L'objectif était d'aborder les sujets techniques du moment.

Cet évènement s'inscrit dans le réseau InterGAL régional qui fonctionne, en BFC, via une animation tournante au sein des structures porteuses des GAL.

Le Pays des Vosges Saônoises, conjointement avec celui des 7 Rivières, a alors animé ce réseau sur la période de mars à août 2025 et a organisé cette rencontre.

Le Pays a assisté à deux congrès des GAL organisés par LEADER France, la Fédération des GAL :

- le congrès régional de BFC qui concernait uniquement les GAL de la région, à Dijon les 20 et 21 mars
- le congrès national qui a réuni les GAL hexagonaux et ultramarins, à Bourg-en-Bresse les 6 et 7 octobre.

Ces rendez-vous fédérateurs ont permis d'évoquer des sujets d'actualité tels que l'avancement du programme au niveau national, ses points de blocage, l'avenir de LEADER après 2027.

Des ateliers ont été proposés lors du congrès national, afin d'approfondir certains sujets techniques comme l'évaluation, les contrôles, les méthodes d'animation... Ces échanges ont aussi été l'occasion de présenter des projets soutenus par LEADER.

Enfin, comme chaque année, l'autorité de gestion a programmé plusieurs réunions d'échanges techniques et/ou politiques avec les GAL : les 8 avril, 29 septembre et 14 octobre 2025.

Une visite du Parlement européen de Strasbourg, a été proposée par le Pays aux membres du CP ainsi qu'aux porteurs de projet, le 4 juin 2025. Cette journée a été organisée en partenariat avec la Maison de l'Europe de BFC. 14 personnes y ont participé.



Clôture du programme LEADER 2014 - 2022

L'année 2025 marque également les dernières opérations du programme LEADER précédent 2014-2022. Ainsi, les derniers dossiers LEADER ont été payés en cours d'année.

L'évaluation de ce programme LEADER a été finalisée.

Pour mémoire, 100% de l'enveloppe dédiée aux projets a été programmée et le territoire a bénéficié au final de 3 164 911,40 € via ce programme LEADER 2014-2022.

Une consultation écrite du comité de programmation 2014-2022 a été organisée en novembre afin de présenter le bilan final du programme.

Plan Climat

Accompagnement des projets du territoire

L'accompagnement des communes et communautés de communes reste la mission première du chargé de mission depuis la mise en œuvre opérationnelle de la feuille de route Plan Climat.

Le chargé de mission a poursuivi leur l'accompagnement à travers différents dispositifs de financement : Contrat Territoire en Action (accompagnement sur les écoconditions régionales), CRTE, Petites Villes de Demain, Villages d'avenir... En parallèle de nouveaux porteurs de projets ont été conseillés dans le cadre du Programme LEADER 2023/2027.

Mission « Bâtiment et énergie »

Dans le cadre de l'axe stratégique « Habitats et Bâtiments » de la feuille de route et face aux enjeux climatiques, l'efficacité et les économies d'énergies sont devenues une priorité pour les collectivités dans la gestion au quotidien de leurs bâtiments. C'est à ce titre que le Pays a souhaité structurer son service *Energie climat* par la création d'un poste de chargé de mission / conseil bâtiments et énergies.

La finalité de la mission est d'accompagner les communes dans la gestion de leurs bâtiments au quotidien, afin de rechercher la sobriété et l'efficacité en matière d'énergie, eau, qualité de l'air, aménagements extérieurs ...

Cet accompagnement passe par :

- un travail d'état des lieux
- la formulation de recommandations : actions à mettre en place à court terme, ou à moyens ou long terme (travaux), actions de formation/sensibilisation
- l'accompagnement dans le suivi et la mise en œuvre de ces préconisations.

La procédure de recrutement a été engagée. Dans le cadre de cette démarche de recrutement et au regard des profils de certains candidats, plusieurs questions se sont posées. Il a finalement été décidé d'ajourner cette procédure de recrutement.

En effet, il est proposé de repositionner cette mission « gestion des bâtiments au quotidien » dans le cadre de la future feuille de route du plan climat qui sera construite à compter de 2026 pour la nouvelle période de mandat.

Déploiement du Schéma Directeur des Mobilités Douces

Le comité de suivi du SDMD s'est réuni pour la 3ème fois depuis la validation du schéma, le 13 février à Roye. Il a été proposé que ce comité de suivi du SDMD se réunisse tous les 2 ans au regard du temps de mise en œuvre et de réalisation des infrastructures cyclables. Il pourra le cas échéant se tenir si une actualité ou un nouveau sujet a besoin d'être discuté ou arbitré.

Point sur l'avancement des aménagements d'infrastructures cyclables

En 2025, différentes communes et communautés de communes (Luxeuil les bains, Lure, Saint-Loup sur Semouse, CCHC, CCPLx, CCRC) se sont appuyées sur les conseils techniques du chargé de mission et sur l'outil cartographique dynamique dont s'est doté le Pays pour réaliser leurs projets d'aménagements cyclables : voie verte, piste cyclables, chaussée à voie centrale banalisée...



Point sur le déploiement des arceaux de stationnement vélo sur le territoire du Pays

En 2024, le Pays a distribué 367 arceaux de stationnement vélo réalisés sur mesure aux collectivités disposant de pôles générateurs de déplacement identifiés lors de la phase étude du SDMD. Depuis une grande partie a été posée. Certaines communes les mettront en place suite à des travaux de voirie qui vont s'achever ou qui sont planifiés en 2025. Un point sera fait en fin d'année auprès de ces collectivités en vue de préciser leurs emplacements.



Déploiement du « Savoir Rouler à Vélo »

Lors de sa séance du 12 décembre 2024, le comité syndical a décidé, afin d'impulser la démarche, de prendre en charge l'intégralité du financement du dispositif « « Savoir Rouler à Vélo » pour près de 24 classes.

La formation, dispensée par un animateur agréé « Génération vélo » comprend le « Bloc 1 : Savoir Pédaler », le « Bloc 2 : Savoir circuler » qui se font dans l'enceinte de l'école. Et surtout le « Bloc 3 : Savoir rouler à vélo » qui permet à l'enfant d'être en situation réelle à l'extérieur de l'école au milieu de la circulation grâce à une sortie encadrée par le formateur accompagnés d'enseignants et de parents d'élèves agréés.

Ce financement était proposé jusqu'au 30 juin 2025, date limite initialement prévue du soutien par « Génération vélo » à hauteur de 50%.

Une communication auprès des enseignants a été faite via le conseiller sport du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de la Haute-Saône, chargé du déploiement du SRAV dans les écoles de Haute-Saône.

Au premier semestre 7 classes se sont positionnées. Compte tenu des crédits disponibles et de la reconduction du soutien de Génération vélo jusqu'au 31 décembre, une relance a été effectuée à la rentrée scolaire.

Au total, en 2025, 488 élèves ont été formés. Ce sont les enseignants de 23 classes d'écoles qui ont souhaité bénéficier du cycle de formation :

- ✓ CCHC : Saint-Loup-sur-Semouse (Ecole Mont Pautet) / Fontaine-les-Luxeuil (Ecole Elémentaire)
- ✓ CCPL : La Côte (Pole éducatif) / Lure (Ecoles Jules Ferry et Sainte-Anne) / Moffans (Pole éducatif) / Saint-Germain (Ecole primaire)
- ✓ CCPLx : Breuches (Ecole Primaire) / Raddon et Chapendu (Ecole Primaire) / Luxeuil-les-bains (Ecoles Boulevard Richet et Bois de la Dame) / Saint-Sauveur (Ecole Primaire)
- ✓ CCPV : Villersexel (Sivu Chanteraine) / Athesans (Pole Educatif)

En plus des interventions le Pays a pris en charge en totalité l'impression des livrets pédagogiques et des attestations du SRAV ainsi que l'achat d'un kit d'équipements de sécurité vélo.



A la suite des formations, le chargé de mission a participé aux remises de diplômes SRAV avec des élus dans chaque école et a distribué à l'ensemble des participants le kit de sécurité « Mobilités Douces - Pays des Vosges Saônoises » créé spécialement par le Pays.

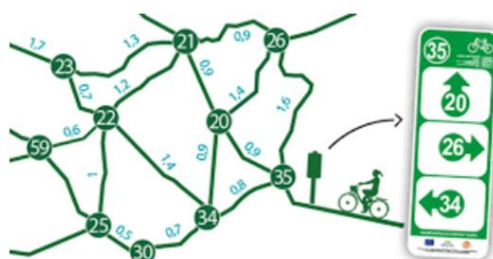


Au niveau départemental, le chargé de mission a participé le 14 avril à une réunion du comité de pilotage du programme « Savoir Rouler à Vélo » de la Haute-Saône dans les locaux de la DSDEN à Vesoul (70). Cette réunion a eu pour objectif de faire un point sur le déploiement du programme et sur les perspectives envisagées.

Proposition de la mise en place d'un réseau cyclable « Points-Nœuds »

Lors du Comité de suivi du 13 février, il avait été proposé la mise en place d'un réseau cyclable « Points-Nœuds » à l'échelle du Pays des Vosges Saônoises.

Initié au Benelux il y a quelques années et que l'on voit se développer maintenant en France, un « Réseau Points-Nœuds » est un maillage d'itinéraires cyclables conçu pour tous types d'usagers. Il repose sur un système de jalonnement et de numérotation des carrefours permettant de renvoyer les usagers vers d'autres intersections numérotées pour ainsi créer un itinéraire sur mesure.



Carte et panneau points-nœuds

Afin de présenter concrètement l'utilité et la mise en œuvre d'un tel réseau sur notre territoire, le Pays a organisé le 26 novembre une rencontre technique à Rougemont (25) avec les élus et les techniciens du Département du Doubs qui, depuis 4 ans a engagé le développement de ce type de réseau cyclable avec les services associés.



Cette rencontre a permis à une quinzaine d'élus et agents de communautés de communes de bénéficier d'un retour d'expérience sur la phase étude, la mise en œuvre des panneaux, le fonctionnement et sur l'impact touristique du projet dans la perspective de lancer une étude similaire qui pourrait être portée par le Pays.



Actuellement deux communes de notre territoire sont déjà dotées de ce type de signalétique (Bonnal et Tressandans 25) et de nombreux itinéraires du Doubs s'arrêtent aux limites administratives du Pays et pourraient être prolongées pour poursuivre le maillage.

Qualité de l'air intérieur (QAI) dans les bâtiments « enfance »

Etude Innovante CEREMA / « QAI dans les écoles »

Pour rappel, cette étude innovante a été co-construite avec le chargé de mission et les techniciens de l'agence du CEREMA d'Autun (71) et avait pour objectifs principaux de :

- Réaliser un diagnostic QAI ;
- Mettre en place un protocole de métrologie ;
- Formuler des recommandations de travaux et/ou d'actions de remédiation ;
- Sensibiliser le territoire à la QAI afin d'initier une démarche d'amélioration continue.

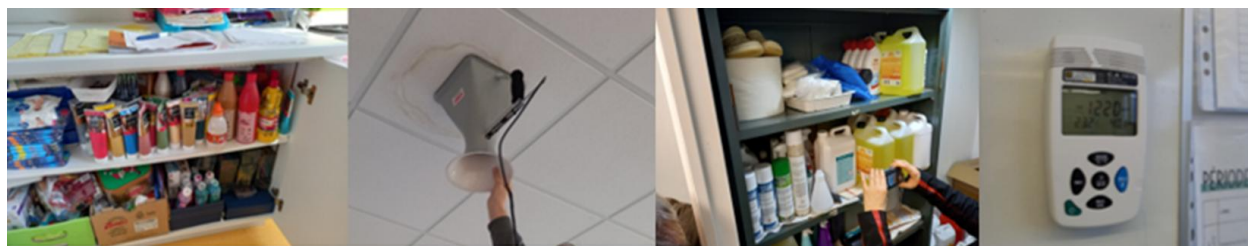
La méthodologie a consisté en une expertise technique sur site de six bâtiments pilotes avec instrumentation (Ventilation, température, CO2, Radon,...) avec une démarche en 3 points :

- Comprendre : Identifier les sources de pollution, qualifier / quantifier le renouvellement d'air, comprendre les usages
- Analyser : à travers les résultats chiffrés, positionner les locaux par rapports aux attendues réglementaires et/ou sanitaires, expliciter les paramètres qui influent sur les concentrations
- Savoir agir : identifier les pistes d'amélioration de la QAI, prioriser les préconisations

En vue du lancement de l'étude, une réunion de cadrage préalable a été réalisée dans chaque site retenu pour constituer un comité de suivi, de bien préciser les objectifs de l'étude et de coordonner les interventions des techniciens sur site.

Les expertises sur sites par le prestataire CEREMA, accompagné du chargé de mission PCET ont eu lieu sur les 6 sites du 27 au 29 janvier. Celles-ci ont permis la mise en place et la programmation de capteurs enregistreurs QAI et de dosimètres radon appartenant au Pays. Sur l'ensemble des sites il a été également réalisé des prises de mesures sur les systèmes de ventilation et des échanges avec les enseignants et le personnel d'entretien.

L'ensemble des données enregistrées ont été récupérées par le chargé de mission Plan Climat, puis envoyées pour analyses au CEREMA. Les dosimètres radon quant à eux ont été analysés par la société ALGADE.



Les présentations des rapports de cette étude site par site ont été réalisées aux dates suivantes :

- ✓ 18 juin : Pole éducatif de Moffans et SI des de Conflans sur Lanterne
- ✓ 20 juin : SIVU Chanteraine de Villersexel
- ✓ 27 juin : Maternelle Bois de la Dame de Luxeuil les Bains et Ecole du Centre de Ronchamp
- ✓ 22 septembre : Pole éducatif du Mont de Vannes de Saint-Barthelemy.

Ces présentations ont permis de faire un rappel du cadre réglementaire de la QAI dans les Etablissements recevant du public, de présenter le diagnostic au comité de pilotage et d'apporter des solutions aux dysfonctionnements rencontrés en vue de futurs travaux.

Appel à projets AACT-AIR 2025 de l'ADEME

Fort de cette première expérience et de cette approche avec le CEREMA, le Pays a souhaité déployer ce format d'étude sur 12 autres bâtiments, en intégrant un objectif supplémentaire de réduction des Composés Organiques Volatiles (COV), principalement sur les émissions dues aux actions de ménage et des activités scolaires.

Ainsi l'intégration de l'analyse des COV totaux va permettre de lancer une seule étude sur ces bâtiments en regroupant en même temps des approches thermiques, aérauliques et chimiques. Une démarche innovante car souvent ces sujets sont traités de manière séparée pour obligation réglementaire ou pour risque sanitaire. Cette approche nouvelle a permis au Pays d'être lauréat, à l'automne, de l'appel à projet national AACT-AIR (Aide à l'Action des Collectivités Territoriales en faveur de la qualité de l'AIR) 2025 de l'ADEME.

Les bâtiments telles que les crèches, les écoles maternelles et/ou élémentaires ont été ciblés de manière prioritaire, et dans un cadre expérimental les gymnases.

Suite aux sollicitations de certaines collectivités, à la répartition et à la situation géographique et au taux d'usage des bâtiments ciblés, la liste des sites participants est la suivante :

- ✓ Crèche CCHC le P'tit Coucou à Vauvillers
- ✓ Crèches CCPL Croque Soleil et Crèche Roland Genevois à Lure
- ✓ Crèche CCRC Les Fraloupiots à Frahier et Chatebier
- ✓ Ecole Maternelle à Athesans-Étroitefontaine
- ✓ Ecole Maternelle Antoine de Saint Exupéry à Vauvillers
- ✓ Ecole Maternelle à Frahier et Chatebier
- ✓ Ecole Élémentaire de Froideconche
- ✓ Ecole Primaire du Centre à Champagney
- ✓ Gymnase CCPLx Les Meurises à Luxeuil-les-Bains
- ✓ Gymnase CCME des 1000 Etangs à Melisey

Les six premiers bâtiments ont été instrumentés le 27 et 28 novembre et les six autres le seront les 22 et 23 janvier 2026 pour une période d'un mois pour les capteurs QAI /COV, et pour une période de deux mois pour les dosimètres radon.

Il convient de préciser que cette démarche QAI n'est pas là pour répondre ni pour se substituer aux exigences du cadre réglementaire en vigueur. Elle vise prioritairement à sensibiliser sur les enjeux de santé de la QAI sans omettre de présenter cette réglementation assez récente dans les ERP qui est malheureusement encore méconnue au sein des collectivités.

Afin de présenter les résultats de la première étude CEREMA et celle de l'appel à projets AACT-AIR 2025, une rencontre QAI avait été programmée sur Lure le 12 décembre dernier. Cette demi-journée de sensibilisation et d'échanges, à l'attention des élus, techniciens, agents d'entretien, personnel « petite enfance »... devait permettre de proposer différents retours d'expériences. Suite à des difficultés d'agendas de nombreux invités, il a été décidé de reprogrammer cet événement sur 2026 et de présenter les résultats de ces deux études aux nouvelles équipes d'élus.

Reconduction de l'animation QAI auprès des scolaires « Dans mon école, un bon air c'est nécessaire »

En 2024 il a été décidé de mettre place un programme d'animations pédagogiques autour de la qualité de l'air intérieur, à destination des élèves des écoles primaires du territoire. Le Pays avait choisi de contractualiser avec la Maison de la Nature des Vosges Saônoises (MNVS), structure spécialisée dans l'animation et la sensibilisation à l'environnement et au développement durable.

L'objectif premier est de sensibiliser et de faire prendre conscience à l'enfant de l'importance de la qualité de l'air et principalement celle de l'air intérieur. De l'inviter également à réfléchir aux gestes du quotidien qu'il peut lui-même faire pour participer à une réduction de la pollution de l'air ambiant.

Ainsi à la demande du Pays, l'animation « Dans mon école, un bon air c'est nécessaire » avait été spécialement conçue par la MNVS pour répondre à ces différents objectifs.

En 2024, après le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt, ce sont 12 établissements scolaires qui avaient bénéficié de cette animation prise en charge dans sa totalité par le Pays des Vosges Saônoises et 15 autres écoles étaient sur une liste d'attente. En 2025 il a été décidé de reconduire cette animation pour ces 15 classes.

Cette année, des capteurs de QAI acquis par le Pays ont été mis à disposition aux 3 animateurs de la MNVS pour que les élèves puissent visualiser en direct l'impact de leur activité sur l'évolution de l'air ambiant dans leur classe lors de ces ateliers.

Du 3 novembre au 4 décembre, ce sont plus de 300 élèves qui ont pu bénéficier de deux demi-journées d'ateliers dispensés la MNVS :

- ✓ CCME : Saint-Barthélémy (Pôle éducatif) / Faucogney-et-la-mer (Ecole Georges Gerome) / La Proiselière et l'angle (Ecole primaire) / Melisey (Ecole du Centre)
- ✓ CCHC : Fontaine les Luxeuil (Ecole Elémentaire)
- ✓ CCPL : Roye (Pôle éducatif) / Saint-Germain (Ecole primaire)
- ✓ CCPLX : Luxeuil-les-Bains (Ecole Boulevard Richet) / Froideconche (Ecole primaire 1)
- ✓ CCPV : Esprels (Ecole primaire) / Villersexel (Sivu Chantereine)
- ✓ CCRC : Champagny (Ecole du centre)



Etude Innovante « Etat des lieux de fonctionnement de systèmes chaufferies biomasse /réseaux de chaleur »

Cette démarche innovante initiée et portée par le Pays avec le LERMAB de l'ENSTIB (Epinal 88) a pour objectif de réaliser sur 9 communes un état des lieux de fonctionnement de chaque système chaufferie/réseau de chaleur ayant plus de 10 ans de fonctionnement.

Après avoir réalisé le diagnostic de ces installations lors de la Phase 1, la Phase 2 sert à réaliser des mesures et des analyses plus précises sur le fonctionnement réel global des installations via une instrumentation de plusieurs semaines sur chaque site.

Les analyses et instrumentations à mettre en œuvre sont donc variables d'une commune à l'autre pour répondre au mieux aux besoins spécifiques des installations. Les principales mesures sont faites au niveau de la chaudière biomasse, du réseau de chaleur et des systèmes de régulations.

Pour chaque commune, le LERMAB a défini la méthodologie en fonction des résultats de la phase 1 et a réalisé des mesures des tests de caractérisation de mise œuvre de l'instrumentation technologique et de la récupération des données sur les deux communes pilotes de Fresse et Haut-du-Them-Château Lambert. Celle-ci a été validée en début d'hiver 2024/2025. En 2025, cette méthodologie a été déployée sur les communes d'Aillevillers-et-Lyaumont, d'Athesans-Etroitefontaine, de Frahier-et-Chatebier et de Ronchamp. Les analyses pour les communes de Courchaton, de Moffans et de Raddon-et-Chapendu se feront en deuxième partie d'hiver 2025/2026.

Une restitution globale de cette étude sera présentée en 2026.

Apiculture « Répondre à la problématique de la pollinisation »

Lors de la validation de la feuille de route du Plan Climat, pour la période 2020-2025 et en cohérence avec l'axe stratégique « Aménagements durables et biodiversité », les élus du Pays des Vosges Saônoises avaient souhaité aider au repeuplement et à la préservation des abeilles à travers différentes actions.

En 2025, il a été décidé de mettre place un programme d'animations pédagogiques autour de l'abeille, à destination des élèves des écoles primaires du territoire. Pour ce faire, le Pays a fait l'acquisition de ruches pédagogiques digitales et a contractualisé avec la Maison de la Nature des Vosges Saônoises. L'objectif principal a été de faire prendre conscience à l'enfant de l'importance de l'abeille et le rôle de la pollinisation dans l'alimentation et dans l'écosystème dans lequel il vit. D'autre part des ateliers pratiques ont permis aussi à l'enfant d'être acteur pour favoriser la préservation de l'abeille et le développement de la biodiversité chez lui.

Ainsi, l'animation « Ruche pédagogique et biodiversité » a été conçue pour répondre à ces différents objectifs. Une animation prise en charge dans sa totalité par le Pays des Vosges Saônoises.



Du 20 mai au 27 juin, ce sont 258 élèves, de 12 écoles qui ont pu bénéficier de cette animation :

- ✓ CCME : Ternuay (Ecole du Centre) / Servance (Ecole primaire)
- ✓ CCHC : Conflans sur Lanterne (Ecole primaire) / Corbenay (Ecole Apollinaire)
- ✓ CCPL : Lure (Ecole Jean Macé) / La Côte (Pôle éducatif)
- ✓ CCPLX : Luxeuil-les-bains (Ecole du Boulevard Richet / Ecole du Stade)
- ✓ CCPV : Athesans et Etroitefontaine (Pôle Educatif) / Villersexel (Sivu Chantereine)
- ✓ CCRC : Champagny (Ecole du Centre) / Errevet (Ecole classe unique)



Chaque élève a reçu à la fin de l'animation le livret « Les gardiens de biodiversité font le buzz dans le jardin ». Ce livret pédagogique vise à comprendre le rôle indispensable des pollinisateurs. Il a été conçu par le Pays avec l'appui de la MNVS et la participation d'une stagiaire.

En effet, cette année le Pays a accueilli durant 2 mois une stagiaire étudiante en licence « Science de la vie et de l'environnement » à l'Université Marie et Louis Pasteur de Montbéliard (25), dont le sujet de stage était « Les espaces verts publics et privés : refuges de biodiversité et moyens de sensibilisation ». Dans ce cadre deux rencontres sur le thème de la « gestion différenciée » ont eu lieu avec deux communes. L'une avec les services techniques de la ville de Lure le 10 avril et l'autre avec la commune de Fresse le 24 avril sur le retour d'expérience de la végétalisation du cimetière.

Les deux ruches pédagogiques du Pays des Vosges Saônoises ont aussi été utilisées dans diverses animations notamment à la Fête de la Nature le 18 mai à l'Eco-Musée de Fougerolles-Saint-Valbert.

Echanges et participation aux différents réseaux

Les réunions de travail avec de nombreux partenaires ont permis la présentation des programmes d'actions et dispositifs d'aides et AAP en cours, mais également des projets et actions collaboratives futures avec le Pays des Vosges Saônoises. Tout au long de l'année le chargé de mission a été sollicité pour présenter des actions réalisées du Plan Climat.

Le 6 février à Nancy (54), le chargé de mission après avoir été sollicité par L'ADEME a présenté lors des « Rencontres Techniques AVELO » le retour d'expérience du déploiement du Schéma Directeur des Mobilités Douces du Pays à de nombreuses collectivités et associations de la région Grand-Est.

Le 14 novembre, lors du Webinaire NOVABUILD, le chargé de mission a présenté, en compagnie d'une technicienne du CEREMA la démarche QAI du Pays et les résultats de l'étude innovante sur les bâtiments « Petite enfance » à des collectivités et des structures de santé des Pays de la Loire.

Principales rencontres, visio-conférences, ateliers... :

- 14/02 visio Région – Ecoconditions Territoire en Action
- 21/03 visio - Lancement de l'étude régionale sur les Plans Climat
- 25/03 VISIO ATMO BFC « Fiche Territoriale »
- 03/04 visio - FIBOIS COFOR Bois Energie
- 12/08 Revue de projets Village d'avenir
- 11/09 Rencontre BFC Qualité de l'Air Intérieur Radon – Eclaireurs (Besançon)
- 19/09 Visio Qualité de l'Air Intérieur - PRSE 4
- 23/09 Déjeuner de l'entreprenariat FAB LAB (Luxeuil)
- 23/09 visio - FRANCE MOBILITES
- 02/10 Journée régionale Energie Climat (Besançon)
- 30/10 Ateliers Charte PNRBV 2027/2042 (Faucogney)
- 07/11 visio – Résultats de l'étude régionale PCAET
- 14/11 visio - QAI NOVEABUILT
- 04/12 visio - Groupe régional d'adaptation au changement climatique [GRACC] - Présentation de la « Boite à Outils »
- 08/12 visio - RESEAU SOBRIETE « Chronotopie »

Mise en œuvre du Contrat Local de Santé

L'année 2025 a permis de déployer la quasi-totalité des fiches actions inscrites dans le Contrat Local de Santé, signé en juin 2023. Certaines actions sont reconduites chaque année, tandis que d'autres s'amplifient.

Les actions de l'axe 1 ont été menées en lien étroit avec les réflexions et la stratégie de la Commission attractivité du Pays, mais également des apports des partenaires et des instances départementales (Observatoire de la Démographie médicale et Mesures d'Anticipation – ODEMA).

Un Comité de Pilotage et une Assemblée Plénière du Contrat Local de Santé ont été organisés le 19 juin après-midi. Les signataires ont pu lors du Comité de Pilotage acter le bilan et la programmation et valider l'intégration d'une nouvelle fiche action. L'Assemblée Plénière qui a suivi, a réuni les partenaires du CLS (29 personnes présentes) pour une présentation du bilan des actions et le zoom sur quelques actions (Attractivité, Vauvillers en Mouvement et CPS).



Différents temps de travail ont permis durant l'année de faire le point sur l'état d'avancement des différents projets et les perspectives

- avec la Direction Départementale de l'ARS (14 février, 17 février, 24 février, 28 février, 25 mars, 08 avril, 23 juin, 30 juin, 08 juillet, 22 juillet, 31 juillet, 18 novembre, 20 novembre, 16 décembre),
- avec l'ARS et les opérateurs (ARS-Promotion Santé le 19 septembre et ARS-Mutualités Française 23 septembre)
- avec la Région (10 novembre),

Ce travail a également été mené avec les CPTS du territoire et le Conseil Départemental (rencontres les 20 mars, 15 avril et 2 octobre avec les deux CPTS et les 20 janvier et 13 février avec la CPTS du Pays Luron, les 19 mars, 2 juin et 10 septembre avec le Conseil Départemental).

Fiche action 1 : Parcours étudiant

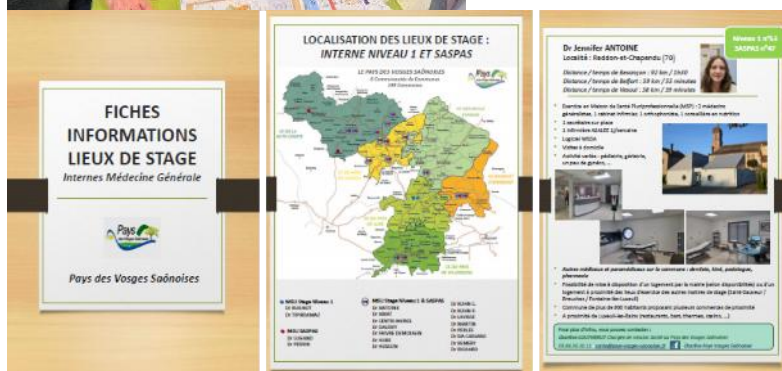


Eductour – Luxeuil-les-Bains

L'édition 2025 de l'Educ tour a eu lieu le lundi 13 janvier à Luxeuil-les-Bains. 38 étudiants en santé et leurs formateurs ont ainsi rencontré le matin des professionnels du GH70 et des CPTS. Ils ont pu poursuivre les échanges sur le temps de midi avec la trentaine de professionnels et partenaires présents. Les travaux qu'ils ont menés en groupe l'après-midi ont été présentés le lendemain à la faculté de santé à Besançon dans le cadre du comité des sages. La chargée de mission y était présente pour apporter son expertise aux étudiants.

L'édition 2026, prévue en janvier a été préparée au cours de l'année : réunion bilan 2025 et préparatoire 2026 le 16 mai (en visio), réunion avec les formateurs le 28 août à Besançon, réunions les 12 septembre et 03 novembre en visio.

Le Pays a tenu un stand le samedi 12 avril, en compagnie de 2 médecins du territoire pour la journée de l'installation organisée aux Salines d'Arc-et-Senans. La chargée de mission santé y a présenté le territoire et ses atouts et mis en avant les terrains de stage pour les internes proposés sur le Pays des Vosges Saônoises. Cela a été l'occasion de diffuser à nouveau le livret des terrains de stage réalisé à chaque semestre avant la période des choix des étudiants. Elle a pu échanger plus particulièrement avec 14 internes.



Durant l'année, la chargée de mission a continué les rencontres, l'accompagnement et l'information des étudiants ou stagiaires :

- rencontres avec un étudiant en odontologie le 07 juillet,
- échanges avec les externes et internes en stage sur le territoire (11 mars, 3 avril, 07 juillet),
- temps collectif auprès des étudiants en orthophonie le 27 mai à Besançon,
- soirée organisée le 14 mai par la CPTS Luxeuil Vosges Saônoises pour les étudiants logés à la Maison des étudiants
- soirée After stétho du 09 décembre à Vesoul à destination des externes et internes de Haute-Saône

mais aussi diffusion d'informations sur les réseaux, échanges mails et Messenger.

Fiche action 2 : Offre d'hébergement

Le travail d'état des lieux mené à la fois dans la fiche action mais aussi pour la Commission attractivité a permis d'identifier les solutions d'hébergements pour les stagiaires en santé et professionnels et la diversité des modalités d'accès proposés sur le territoire (coût, pièces à fournir, ...). L'objectif est de tendre vers une meilleure lisibilité de l'offre.

En 2025, la chargée de missions a renseigné 8 étudiants qui ont pu bénéficier d'un hébergement pendant leur stage.

Les travaux en cours visent à proposer un outil de communication mettant en avant le rôle et les possibilités du Pays dans la recherche d'un hébergement pour les stagiaires en santé sur le territoire.



Fiche action 3 : Promotion des études en santé

A la suite des rencontres avec des lycéens de Lure lors de la présentation du tutorat santé en novembre 2024, un déplacement a été proposé à Besançon lors des Journées Portes Ouvertes de l'Université de Santé le samedi 25 janvier. Six lycéens de première et Terminale de Lure et Luxeuil ont ainsi pu conforter leur projet d'orientation.

Tout au long de l'année, la chargée de mission a poursuivi les échanges avec les lycées de Lure et de Luxeuil (rencontres avec les proviseurs adjoints les 03 février, 03 juillet et 07 octobre) pour présenter les actions en faveur de la promotion des études en santé et l'accompagnement possible des lycéens sur le territoire et notamment l'accompagnement possible des lycéens sur le territoire mais aussi dans le cadre des Journées portes ouvertes. Un futur déplacement est prévu le 31 janvier 2026.



Un forum des métiers de la santé et du médico-social a eu lieu le jeudi 06 novembre à Lure. Le Pays a participé à la co-organisation de cette journée, avec les CPTS de Lure, Luxeuil et Héricourt, le Département et la chargée de mission attractivité du Conseil Territorial en Santé. Plusieurs réunions ont permis la mise en œuvre de ce forum : 27 mai (visio), 01 juillet (visio), 22 juillet, 01 septembre (visio), 02 septembre (visio) 29 septembre (visio), 09 octobre. 365 collégiens et 181 lycéens ont été accueillis lors de cette journée.

Fiche action 4 - Accompagnement professionnels de santé

L'accompagnement des professionnels de santé s'est fait durant l'année en fonction des demandes et opportunités. La chargée de mission a à la fois transmis des informations sur les différents dispositifs mais aussi répondu aux questionnements des professionnels de santé (dispositifs mobilisables, aides, mise en relation...).

Des échanges et rencontres ont permis d'accompagner plusieurs professionnels dans leur projet d'installation : médecins de Lure (09 janvier), projet de reconversion d'une infirmière IPA (06 février), orthophonistes sur le secteur de Lure (rencontres les 20 février, 31 mars, 2 juin, 4 novembre), future sage-femme (26 février), médecin étranger (27 février), orthophonistes (10 juin et 27 juin), dentiste (31 juillet), médecin généraliste (02 octobre).

D'autres temps d'échanges avec des professionnels de santé ont permis de rester en veille sur les dynamiques en cours sur les différents territoires : rencontre avec les infirmières Azalée le 28 janvier, professionnels de la Maison Communale de santé de Luxeuil le 12 mars et 5 septembre, professionnels de Champagny le 31 mars, médecins de Saint-Loup le 21 juillet, sage-femme de Luxeuil le 05 septembre.

Une rencontre des secrétaires médicales a été proposée le mardi 04 novembre et a permis aux secrétaires médicales et assistantes médicales d'échanger autour de leur pratique et de la posture à adopter face à l'agressivité des patients.

Le travail collaboratif avec les deux CPTS a permis de proposer un accompagnement coordonné aux professionnels de santé.

Fiche action 5 – Mobilité et accès aux soins

Un travail de veille a été mené durant l'année sur ce sujet.

Fiche action 6 – CTT 1000 premiers jours

Le Comité Technique Territorial (CTT) des *1000 premiers jours* a été organisé le 08 avril à Roye et réuni 17 partenaires. La dynamique d'interconnaissance instaurée depuis 2024 a continué toute l'année avec l'organisation de Rapport d'activité – Pays des Vosges Saônoises – 2025



réunions en visio mensuelles : 20 janvier, 10 février, 10 mars, 14 avril, 12 mai, 12 juin, 08 septembre et 8 décembre.

Les ouvrages *Urgences or not urgences* acquis fin 2024 ont été diffusés auprès des acteurs des 1000 premiers jours du territoire.

Une conférence du « Toubib », auteur de ce livre a été organisée le mardi 14 octobre à 18h, au grand public au cinéma de Lure et à 20h30 à destination des professionnels de santé (65 professionnels présents).



Le lendemain, une vingtaine de partenaires étaient présents à la Filature de Ronchamp, pour accueillir le grand public dans le cadre du premier Forum des 1000 premiers jours du Pays des Vosges Saônoises.



Dans le cadre des appels à projets de la Caisse Primaire d'assurance maladie, le Pays a reçu une subvention pour la mise en place d'ateliers prévention pour les futurs parents et d'ateliers nutrition pour les jeunes parents. Les ateliers Prévention jeunes parents ont commencé à Champagny (4 et 18 décembre) et se poursuivent sur début 2026). Les ateliers nutrition à Luxeuil-les-Bains débiteront en 2026.

Fiche action 8 : Formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) :

La dynamique autour de la formation PSSM a permis en 2025 de proposer :

- 2 sessions de formation PSSM (23-24 janvier et 17-18 septembre),
- 2 journées J3 (19 mars et 16 avril), pour les personnes ayant déjà suivi la formation les années précédentes
- 1 session de formation PSSM Jeunes (2-3 octobre).

C'est ainsi 47 personnes qui ont pu être formées et devenir secouristes en santé mentale.



Des contacts ont également été pris avec PSSM France autour du déploiement de la formation PSSM Ados (échanges les 13 février et 07 octobre). Un travail d'identification de potentiels établissements pouvant accueillir la formation en Haute-Saône est mené avec l'ARS et les autres CLS.

Fiche action 9 : Appui au réseau « relais santé de proximité »

Une première réunion du réseau « relais santé de proximité » a été proposée le 17 avril pour les partenaires du secteur de Lure. Cette rencontre a réuni 15 personnes de 8 structures différentes et

permis de présenter le CLS et la CPTS du Pays Luron mais également d'identifier les besoins des relais santé de proximité.



Le réseau « relais santé de proximité » de Luxeuil s'est réuni le 1^{er} juillet pour la seconde fois. Cette rencontre a été l'occasion de présenter l'offre du Groupement Hospitalier de Haute-Saône à la fois pour les consultations sur le site de Luxeuil et l'offre en télémédecine.

Les 12 participants ont fait part de leur intérêt pour ces rencontres et souhaité que d'autres rencontres aient lieu autour notamment de l'accompagnement des personnes âgées ou de l'addiction.

Fiche action 10 : promotion territorialisée et coordonnée de la santé nutritionnelle

En 2025, l'action de la chargée de mission a principalement porté sur l'accompagnement et le co-pilotage du projet Vauvillers en mouvement (ICAPS).

Dans le cadre du Plan National Nutrition Santé, le Pays des Vosges Saônoises a renouvelé son adhésion au programme.

Dans ce cadre, le Pays a fait l'acquisition en fin d'année de différents outils à mettre à disposition des partenaires locaux sur ce thème.

Fiche action 11 : Accès aux soins et précarité :

La chargée de mission a suivi l'action portée par l'association Epi'cerise (temps d'accompagnement psychologique pour les bénéficiaires de l'Atelier Bois), mais a également accompagné Epi'cerise dans sa réflexion autour de la coordination des partenaires santé pour le public suivi. Deux réunions ont été proposées les 12 mars et 18 novembre et des échanges avec l'ARS ont permis de travailler sur les possibilités de coopération et réponses.

Fiche action 12 : formation des acteurs de la petite-enfance à la qualité sanitaire des espaces de vie

Une nouvelle sensibilisation aux perturbateurs endocriniens a été proposée en lien avec le CTT des 1000 premiers jours le 17 mars à Lure par la Mutualité Française.



Cette rencontre a réuni 11 personnes. Au moins 2 structures ont fait part de leur intérêt pour poursuivre la réflexion avec une formation et un audit.

Nouvelle Fiche action : Expérimentation Compétences Psychosociales (CPS)

Le choix du territoire de Luxeuil-les-Bains pour l'expérimentation CPS en Haute-Saône par l'Education Nationale et l'ARS a amené à proposer l'intégration d'une nouvelle fiche action dans le CLS. En effet, la chargée de mission a participé aux différents Comités (12 mai et 08 septembre) et a été sollicitée en amont pour la mobilisation des partenaires. Des échanges ont eu lieu par la suite avec Promotion Santé, l'ARS et la CCPLx (5 décembre).

Le suivi des actions CPS sur le territoire de Luxeuil était déjà initié notamment avec la CCPLx et la Mutualité Française : rencontre avec la CCPLx et l'ARS le 12 mars et le 04 juillet, réunion PSFP 3-6 ans le 25 novembre.

Commission Attractivité et aides à l'installation des professionnels de santé

La Commission Attractivité et aides à l'installation des professionnels de santé du Pays des Vosges Saônoises a continué son travail de réflexion et de définition d'une stratégie collective. Trois réunions ont eu lieu dans l'année : 27 janvier, 27 mars et 20 novembre.

Elles ont permis de faire un point à la fois sur les différentes actions menées sur le territoire mais aussi sur les actualités départementales et nationales, notamment autour de la mise en place des Docteurs Juniors Ambulatoires prévue en novembre 2026.

Dans ce cadre, la chargée de mission a mené un travail d'identification des terrains Docteur Juniors potentiels sur le Pays des Vosges Saônoises et réalisé un livret de recueil transmis avec les CPTS au Département de Médecine Générale de Besançon. Une rencontre a eu lieu à ce sujet à Besançon avec le Dr JM Perrot, le 28 août.

Les travaux menés autour de l'hébergement des stagiaires en santé ont permis le positionnement de la commission du 27 mars sur le rôle du Pays :

- recensement de l'offre existante et des modalités d'accès
 - recherche d'harmonisation de l'offre et du circuit de demande
 - processus de réponse aux demandes -contact - recherche -mise en relation - dossier
 - évaluation des besoins des étudiants non-pourvues
 - communication auprès des étudiants et des centres de formation
- et sur le développement d'une communication adaptée.

Une charte de coopération entre les communautés de communes du Pays autour des enjeux de santé et d'attractivité a également été travaillée. Elle sera proposée en 2026.

Appui aux projets du territoire

L'accompagnement de la chargée de mission aux différents partenaires a porté à la fois sur des projets d'exercice coordonné, immobilier, d'installation mais également sur l'intégration de la thématique santé dans des approches plus globales :

Hameau de santé – Maison de Santé Pluriprofessionnelle La Louve

La chargée de mission a participé à une rencontre organisée par la mairie avec les professionnels de santé concernés le 19 mars pour leur exposer les possibilités d'organisation et de financement. Suite à cette rencontre, elle a accompagné les professionnels de santé dans le projet associatif (Assemblée Générale du 08 avril) et l'actualisation du projet de santé (rédaction, contacts avec l'ARS, ...).

Maison de Santé Pluridisciplinaire de Vauvillers

La chargée de mission a accompagné la MSP de Vauvillers sur différents points : le projet ICAPS (cf. FA10), l'inauguration du local infirmier avec l'ARS (23 juin, 16 juillet) et sur différentes questions autour du fonctionnement de la MSP (24 juillet, 7 novembre).

Champagney

La commune de Champagney a sollicité le Pays lorsque des questionnements autour de la santé se présentaient sur la commune. La chargée de mission a ainsi rencontré la mairie le 15 mai, mais aussi la pharmacienne le 23 mai sur les questions immobilières.

La visite de locaux disponibles sur la commune le 13 juin a permis la connaissance des biens disponibles.

Raddon-et-Chapendu

Dans le cadre du pacte sur les déserts médicaux et des possibilités de déploiement des médecins solidaires, la chargée de mission a échangé avec le médecin de Raddon pour lui présenter ce dispositif et

a participé à la réunion avec l'ARS, la mairie et les professionnels de santé (médecin et pharmacien) le 24 septembre.

Communauté de communes des 1000 étangs

La chargée de mission a été associée à la rencontre de la CCME avec les CPTS de Luxeuil et Lure le 10 juillet et a poursuivi les réflexions sur un document d'attractivité le 10 octobre (visio) et le 11 décembre.

Appui aux projets du territoire

Les territoires ont sollicité la chargée de mission sur différents types de projets de territoire en lien avec la santé :

- Revue de territoires Jeunesse de la CCPV le 06 février,
- Ateliers Jeunesse de la Préfecture à Lure le 15 avril,
- Rencontre avec les partenaires attractivité de la CCPL et du Département le 02 juin,
- Revue de territoires Jeunesse de la CCHC le 12 juin,
- Rencontre CCPLx et CPTS de Luxeuil sur 1000 premiers jours le 17 juillet,
- Rencontre Santé Maison France Service (rdv le 31 juillet, préparation le 21 octobre (visio) et rencontre le 09 décembre),
- Inauguration Maison France Services de Luxeuil le 05 septembre,
- Journée adulte relais le 09 septembre,
- Revue de territoires santé de la CCPV (préparation 22 septembre et 17 novembre (visio) rencontre le 25 novembre),
- Contrat de ville de Lure (21 octobre),
- Rencontre Maison France services à l'échelle de la Haute-Saône (09 décembre)
- Groupe "Santé, Médico-social " : Comité Thématique Services du Projet BA 116 (11 décembre).

Echanges et participation aux différents réseaux

A l'échelle départementale, la participation de la chargée de mission santé aux différentes réunions et instances permet de rendre compte des priorités, d'identifier les opportunités et de mettre en lien les besoins du territoire avec les actions menées ou mobilisables :

- Participation, en tant qu'invité permanent, au Conseil Territorial en Santé (5 juin et 12 novembre) et co-pilotage du GT sur l'éducation à la santé (08 juillet, 03 octobre et 08 octobre)
- Participation au Cotec Départemental des 1000 premiers jours, piloté par l'ARS, la CAF et la CPAM (02 avril et 16 juin)
- Participation au Réseau Régional d'Appui aux acteurs de la Prévention et Promotion de la Santé (RRAPPS) (13 mai et 4 décembre)
- Participation aux réunions PNNS de l'ARS et Promotion Santé (24 juin)
- Participation à l'Observatoire de la Démographie médicale et Mesures d'Anticipation – ODEMA (16 janvier, 29 janvier (visio), 15 avril, 24 juin (visio), 24 septembre (visio) et 2 décembre (visio))
- Participation au Projet territorial en Santé Mentale – PTSM (14 mars (visio), 23 septembre et 02 octobre (visio) et à l'AMI SISM (15 avril))
- Participation aux travaux du GH70 (Responsabilité Populationnelle Insuffisance cardiaque : 18 février, 11 mars et 30 septembre / GT projet d'établissement le 15 avril)
- Participation à différents dispositifs portés par les partenaires - Addictions France : PSFP sur Lure (07 octobre, formation 27-28 novembre, 2 décembre), TAPAJ sur le 70 (19 novembre) – Centre social de Lure (rencontre des jeunes le 19 novembre) – table ronde 80 ans de l'UDAF (20 novembre), Petits déjeuners des partenaires sur le quartier du Mortard (15 décembre), ...

D'autres rencontres ont été organisées à l'échelle régionale :

- dans les instances de l'ARS (visio 13'45 de l'ARS les 04 février, 18 mars, 15 avril et 14 octobre ; temps de travail en visio sur recueil offre d'hébergements le 13 février, webinaire PNNS le 24 juin.
- dans le cadre du réseau des chargés de mission Santé des CLS de Franche-Comté (rencontre le 30 septembre)
- au Comité Stratégique du Dispositif Spécifique Régional en Périnatalité de Franche-Comté dans le cadre des actions 1000 premiers jours du CLS (03 avril).

Urbanisme SCOT

Elaboration du SCOT – reprise du projet de SCOT

Pour rappel, un projet de SCOT a été arrêté en avril 2019. Compte tenu du retour des personnes publiques associées et de la nécessaire mise en compatibilité du projet avec la loi *Climat et résilience* ainsi qu'avec le SRADDET, il avait été décidé en 2021 d'engager la reprise du SCOT en vue d'un nouvel arrêt de projet. Des études et travaux complémentaires (friches, eau-assainissement, observatoire des zones d'activités, actualisation du diagnostic, suivi de la mise en œuvre de la loi Climat et Résilience ...) avaient donc été engagés dans ce cadre.

En 2024, une nouvelle chargée de mission a pris ses fonctions en août, le poste était vacant depuis juin 2023.

La modification du SRADDET arrêtée en février 2024, puis adoptée en octobre 2024 a permis de donner un cadre au territoire en matière d'enveloppe de consommation d'espace.

Ainsi les modalités de reprise du SCOT ont été proposées en septembre. Un calendrier prévisionnel proposant l'objectif d'un arrêt de projet avant la fin du mandat a été défini.

D'octobre 2024 à janvier 2025, des rencontres ont été organisées avec les communautés de communes afin de connaître leur situation vis-à-vis de leurs documents d'urbanisme, d'échanger sur les enjeux du territoire, sur leurs attentes vis-à-vis du SCOT et d'envisager un calendrier de reprise du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Ces éléments ont été présentés en bureau le 16 janvier 2025. Au regard de ces retours, il apparaît qu'un arrêt de projet SCOT début 2026 n'est pas souhaitable, il est préférable d'accompagner la finalisation des PLUi en cours. Le principe d'une reprise du SCOT en 2026 a donc été acté.

Au regard des échéances de mise en compatibilité, l'approbation du SCOT est souhaitée au plus tôt en 2028.

Il a été proposé de mettre en place des rendez-vous réguliers en 2025 afin d'avoir une approche commune avec les communautés de communes, de travailler autour d'une vision à l'échelle du territoire SCOT afin d'élaborer un document cohérent et adapté aux spécificités locales.

Ce travail permettra de préparer la définition du projet politique du projet de SCOT en 2026-2027.

Temps d'échanges avec les partenaires du SCOT

Une réunion de travail s'est tenue le 14 janvier, avec les services de la DDT70 afin de préciser le cadre d'accompagnement de l'Etat dans le processus de reprise du SCoT.

Les échanges ont permis de faire un point sur l'état d'avancement du SCoT, d'identifier les éléments à actualiser en priorité, de clarifier les modalités de reprise, les attendus méthodologiques et le calendrier prévisionnel, de rappeler les exigences réglementaires, en particulier l'intégration du ZAN, des objectifs du SRADDET (taux d'effort), et enfin de définir un mode de suivi partenarial, avec des points d'étape réguliers entre le Pays et les services de l'Etat.

Le 11 mars 2025, a été organisé un temps d'échanges avec le Syndicat de Rivière Ognon pour présenter la reprise du SCoT et pour que la structure présente à son tour ses missions au regard des documents d'urbanisme.

Une réunion a également été organisée, le 19 mars, avec la Chambre d'agriculture afin d'aborder les enjeux agricoles à intégrer dans la reprise du SCoT. Les principaux points traités concernent l'analyse de la consommation agricole et l'identification des secteurs (non homogènes) de notre territoire. Une proposition d'un travail conjoint pour 2026 a été évoquée afin de présenter aux élus les enjeux du territoire (visites de terrain, ateliers, etc).

Un premier rendez-vous a eu lieu le 30 juin avec le Parc Naturel Régional du Ballon des Vosges (PNRBV) dans les mêmes objectifs.

Temps d'échange avec les chargés de mission en urbanisme

Dans le cadre du suivi de l'élaboration des documents d'urbanisme, il est apparu nécessaire de renforcer la coordination. Ainsi, des temps d'échanges réguliers ont été instaurés entre les chargés de mission urbanisme des communautés de communes et la chargée de mission SCoT. Ils contribuent à une meilleure compréhension mutuelle des enjeux et à une circulation plus fluide des informations entre les différents niveaux d'intervention.

Depuis le mois de février, des temps d'échanges sont organisés à un rythme bimestriel, en présentiel, généralement dans les locaux des communautés de communes ou en visioconférence ou par téléphone, afin de faciliter la participation.

La coordination et l'animation de ces temps d'échanges sont assurés par la chargée de mission SCoT avec pour finalité :

- D'assurer un suivi régulier de l'avancement des documents d'urbanisme en cours d'élaboration (PLUi, PLU communaux) ;
- De partager les informations relatives aux procédures, aux échéances réglementaires et aux actualités locales ou nationales en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire ;
- De favoriser la cohérence territoriale entre les démarches locales et le cadre fixé par le SCoT ;
- De mutualiser les expériences et bonnes pratiques entre les différentes intercommunalités ;
- Et de maintenir un lien régulier entre les techniciens afin de garantir une vision commune et un pilotage cohérent des politiques d'aménagement.

Dans le cadre de ces échanges, le 15 avril une rencontre de tous les chargés de mission/référents urbanisme des communautés de communes a été organisée. Certains aspects du projet de SCOT ont été présentés ainsi qu'une synthèse des caractéristiques de chaque communauté de communes.

Cette réunion a permis de renforcer la dynamique de réseau entre les acteurs de l'urbanisme du territoire.

Le Pays a participé aux réunions relatives aux PLUi en cours d'élaboration :

- Réunion PPA arrêt de projet PLUi CCRC le 17 janvier à Ronchamp
- Réunion PPA lancement du PLUi CCME le 30 octobre à la CCME
- Réunion PPA arrêt de projet PLUi CCPV le 19 novembre à Villersexel.

Organisation d'ateliers thématiques

Dans le prolongement des temps d'échanges réguliers, il est apparu pertinent de développer des ateliers de travail thématiques.

Ces ateliers répondent à des problématiques qui ont été identifiées lors des entretiens avec les élus dans le cadre de la reprise du SCoT ou sur des sujets spécifiques à travailler dans le projet de SCOT. Ils visent à favoriser une approche collective et opérationnelle des enjeux d'aménagement rencontrés sur le territoire.

Les premiers ateliers ont débuté en octobre 2025.

- ✓ Atelier Friches - le 7 octobre à la Filature de Ronchamp : consacré aux enjeux et aux outils juridiques mobilisables pour l'acquisition des friches.

Cet atelier avait pour objectifs :

- de rappeler la démarche friche engagée par le Pays depuis 2021,
- d'analyser la mise à jour de l'atlas des friches avec un total de 48 friches recensées en 2021 et 35 en 2025 menant à 17 hectares en 2021 contre 14 hectares en 2025,
- d'identifier les signes d'alerte de pollution : responsabilités dans le cadre d'une ICPE et d'une pollution,
- de connaître les outils juridiques mobilisables : droit de préemption urbain, expropriation pour cause d'utilité publique, expropriation des parcelles en état d'abandon manifeste, expropriation d'immeubles insalubres ou menaçant de ruine et les biens sans maître.

Ce dernier objectif a été mis en avant par le travail présenté par la référente urbanisme de la CC Haute Comté qui a expliqué pourquoi il était nécessaire d'anticiper le volet péril auprès des élus : assurer la sécurité, protéger et valoriser le patrimoine bâti, respecter l'obligation légale de la CCHC, et reconquérir du bâti.

A l'issue de cet atelier, plusieurs documents ont été remis :

- des fiches « outil juridique » sur le thème des friches ont été distribuées aux présents. Ces dernières permettent de retrouver les informations essentielles à l'acquisition d'une friche par une collectivité ou un EPCI ;
- la dernière version de l'atlas des friches que les communautés de communes doivent valider.

✓ Atelier Les constructions aux abords des étangs, le 12 novembre à la Communauté de Communes des 1000 Etangs.

Cet atelier a été animé avec le Parc Naturel du Ballon des Vosges. Il avait pour objectifs :

- de rappeler le contexte réglementaire applicable aux plans d'eau
- de présenter le contexte territorial : particularité du territoire du SCOT, caractérisé par une très forte densité de plans d'eau. On compte 3980 plans d'eau à l'échelle du SCOT, dont une partie soumise à la loi montagne
- de présenter l'étude de sensibilité réalisée sur une partie du secteur des Mille Etangs datant de 2017.
- de faire des propositions sur ce sujet pour le projet de SCOT.

Les services de la DDT ont également été invités à cette réunion.



Atelier du 12 novembre à Melisey

Ces ateliers se déroulent sous un format participatif combinant des présentations de contexte réglementaire et technique, des échanges d'expériences et des discussions ouvertes.

A terme, ces ateliers seront pérennisés et élargis à d'autres thématiques, en fonction des besoins exprimés par les élus et les techniciens.

Poursuite de la démarche autour des friches économiques

Le Pays avait engagé en 2021 une démarche visant à identifier les friches et définir leur potentiel.

L'identification des friches avait été effectuée par l'exploitation des bases de données et études, par des entretiens et réunions de travail dans les communautés de communes et communes et par des visites de site. Un atlas avait été réalisé pour chaque communauté de communes.

La mission s'est poursuivie par l'élaboration d'une méthode de qualification/évaluation des sites. L'objectif étant de pouvoir sur la base de critères objectifs et factuels, estimer le degré de difficulté de réhabilitation d'une friche donnée.

Sur cette base, une liste de sites « à enjeux » à l'échelle Pays a été définie avec chaque communauté de communes et commune concernée et a été présentée en bureau en 2023.

En parallèle la Direction Départementale des Territoires (DDT) a proposé d'engager une démarche « Fiches » à l'échelle des trois SCoT de Haute-Saône, portée par l'AUDAB. Cette proposition a été validée en comité syndical le 6 avril 2023.

Etant donné que le Pays des Vosges Saônoises disposait déjà d'un inventaire complet des friches économiques, la prestation confiée à l'AUDAB n'a concerné que la dernière phase de la démarche, à savoir la sélection de 10 sites à enjeux (relevé de la liste des sites intérêts qui n'ont pas fait l'objet d'étude) et la réalisation de fiches actions détaillées pour chacun de ces sites.

Suivi actuel

La restitution de ce travail s'est tenue en décembre 2024 en Préfecture suite à plusieurs visites sur le terrain. Si cette étape a permis de partager un premier bilan, elle a laissé les SCoT dans une attente de suites opérationnelles concrètes.



Pour répondre à cette demande, la DDT a proposé une rencontre avec le Pays le 26 mars 2025, au cours de laquelle elle a suggéré d'accompagner 2 à 3 projets de friches.

A la suite de cette proposition, le bureau du Pays, réuni le 27 mai, a décidé de tester cette démarche sur une première friche, située à Fontaine-lès-Luxeuil.

Une visite du site s'est tenue le 1er juillet 2025 afin d'identifier plusieurs pistes d'intervention, notamment sur les questions de dépollution, pour lesquelles l'ADEME a formulé des propositions d'accompagnement technique et financier.

Friche de Fontaine les Luxeuil

Par ailleurs, la Région a également engagé un travail d'inventaire des friches et a invité, le 26 mars en visio, les communautés de communes et les SCoT au lancement de l'outil OFRICHES. L'objectif est d'accompagner les intercommunalités et les communes dans la saisie des données OFRICHES : atlas des friches résidentielles, commerciales et économiques proposé par la Région.

Le Pays a proposé aux communautés de communes de les accompagner, voire de saisir leurs friches sur l'outil OFRICHES. Pour les Communautés de communes volontaires, des séances de travail ont été nécessaires :

- 7 mai à la CCPLx
- 12 mai avec la CCME
- 14 mai à la CCPV
- 15 mai et 23 mai à la CCPL
- 22 mai à Faucogney avec la commune.



Ces rendez-vous ont mené à répertorier les trois types de friches sur les territoires respectifs en apportant plusieurs informations : état du bâti, durée de la vacance, pollution existante, etc. Ces dernières ont été intégrées par la chargée de mission SCoT sur la plateforme OFRICHES en juin, et ont permis de mettre à jour l'atlas des friches réalisé en 2021.

A l'automne, les éléments ont été complétés également pour la CCRC.

Le 8 avril le Pays, suite à une sollicitation de la CCI, a présenté le travail réalisé sur les friches (atlas, étude AUDAB, OFRICHES) lors d'une réunion visio de Territoire d'industrie.

Suivi des documents d'urbanisme et démarches locales

En tant qu'établissement porteur d'un SCoT, le Pays des Vosges Saônoises est régulièrement sollicité pour rendre des avis sur diverses procédures d'urbanisme. Il assure également un suivi des démarches stratégiques engagées à l'échelle du territoire en s'assurant de la compatibilité de ces démarches avec les objectifs du SCoT.

L'année 2025 a ainsi été marquée par l'examen de plusieurs dossiers relatifs à des documents d'urbanisme communaux et intercommunaux.

- 05/02/2025 : PLU Commune de Saint-Sauveur
- 30/04/2025 : PLUi Communauté de Communes des Vosges du Sud, CC Vosges du Sud
- 30/04/2025 : Ouverture à l'urbanisation (PLU), Commune de La Proiselière-et-Langle
- 20/06/2025 : PLUi Communauté de Communes Rahin et Chérimont (CCRC)
- CDAC – Création d'un magasin Intersport à Luxeuil-les-Bains.

Participation aux réunions relatives aux documents d'urbanisme supérieurs ou voisins

En complément de la formulation d'avis, la chargée de mission SCoT participe activement à plusieurs instances de concertation et de suivi concernant les documents d'urbanisme de rangs supérieurs : SRADDET, SCoT voisins ou limitrophes.

Ces participations visent à assurer la cohérence interterritoriale et à favoriser la coordination des politiques d'aménagement à différentes échelles.

Les principales participations sont les suivantes :

- 9 octobre à Besançon : Groupe d'application SRADDET pour accompagner la mise en œuvre opérationnelle du SRADDET afin d'en faciliter l'appropriation.
- 16 septembre à Munster : Rencontre « Espaces habités » dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle charte de Parc 2027-2042.
- 24 juin à Vesoul : Réunion Préfecture BA116 concernant la convention armées/collectivités.

Emergence d'une démarche de GPECT

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale

La GPECT est une démarche prévisionnelle coordonnée d'entreprises et d'acteurs locaux destinée à :

- anticiper et à accompagner les mutations économiques d'un territoire
- mieux accompagner les initiatives territoriales pour s'adapter aux réalités locales (et en particulier en zone rurale)
- anticiper les besoins de compétences nécessaires au développement économique des territoires.

Elle contribue à renforcer l'attractivité et le développement en valorisant les ressources humaines existantes, leur mise en adéquation avec les besoins territoriaux et leur adaptation aux évolutions à venir.

C'est un dispositif soutenu par l'Etat et la Région et encadré par une feuille de route régionale 2022-2027, signée le 23 février 2023. Dans ce cadre les projets de GPECT, peuvent bénéficier d'un soutien financier pour la mise en œuvre de leur plan d'action. Le financement est accordé dans le cadre de 2 campagnes de recueil des démarches par an : au 31 janvier et 31 juillet.

Rappel du contexte sur le territoire

En février-mars 2024, dans la continuité du déploiement du dispositif *Territoire d'Industrie 2* des Vosges Saônoises, les services de l'État ont missionné le cabinet "My Better Job"-MBJ pour réaliser un état des lieux de la filière bois sur le périmètre des Vosges Saônoises. Cette démarche s'est faite auprès de 44 entreprises de la filière bois du territoire.

La restitution de cette étude a eu lieu le 9 septembre 2024 lors d'une réunion organisée par Monsieur le Sous-Préfet auprès de différents acteurs du territoire (services de l'emploi, Communautés de communes Territoire d'Industrie). Cette étude démontre l'intérêt de conduire une démarche de GPECT sur le territoire. Pour ce faire, il faut qu'une structure porte la démarche.

En fin d'année, fin 2024, l'association Epicerise s'est déclarée volontaire pour porter la démarche, dans la continuité de son expérience à l'atelier du bois de Saint-Loup sur Semouse et de la démarche autour de l'emploi-formation « Deffinov ».

Le 13 janvier 2025, Epicerise a invité le Pays, la CCI et quelques entreprises de la filière bois pour présenter sa candidature à la démarche de GPECT, envisagée au 31 janvier.

Le 29 janvier, lors d'une séance de travail avec les représentants de la Sous Préfecture, les services de l'Etat et Epicerise, il a été précisé qu'avant le dépôt de projet, une phase préalable doit être menée sur le territoire afin de mettre à jour et partager le diagnostic réalisé en 2024, définir la gouvernance de la GPECT à venir et proposer un plan d'action.

Cette démarche doit être menée avec l'ensemble des acteurs de la filière : entreprises, France travail, Mission Locale, Etablissements de formations et collectivités locales.

Cette étape préalable n'est pas éligible aux aides Etat-Région.

Positionnement du Pays des Vosges Saônoises et conventionnement avec Epicerise

Afin de pouvoir financer cette démarche et l'engager rapidement pour être en capacité de déposer un projet de GPECT dans les meilleurs délais (31 juillet 2025), le Pays des Vosges Saônoises a été sollicité.

Ce point a été débattu, en réunion de bureau du Pays le 11 février 2025. Il a ainsi été proposé que le Pays des Vosges Saônoises, en tant qu'outil qui fédère 6 communautés de communes, assure le financement de cette démarche qui s'inscrira sur l'ensemble du territoire. Les élus du bureau ont été favorables à cette proposition. Ce point a ainsi été soumis au vote du comité syndical.

Lors de sa séance du 20 février 2025, le comité syndical du Pays, à la majorité a décidé :

- d'engager une démarche préalable à un dépôt de projet GPECT : mise à jour du diagnostic, définition de la gouvernance, construction du plan d'action avec les acteurs du territoire.
- de confier à l'association Epicerise, la réalisation de cette démarche.

Le sujet de la GPECT a également été abordé lors du comité de pilotage Territoire d'Industrie le 20 février.

Une convention a donc été conclue entre le Pays et Epicerise. Plusieurs séances de travail (visio) ont été organisées avec Epicerise afin de définir les modalités d'intervention : le 5 février, 28 février, 18 mars, 28 mars.

L'objectif est de présenter le plan d'action concerté dans le cadre d'une candidature GPECT Etat – Région avant le 31 juillet 2025 dont le porteur pourra être Epi'Cerise ou tout autre acteur apparaissant comme légitime durant cette démarche préalable.

Une réunion a été organisée le 18 mars avec les services de l'Etat et la DREETS afin de cadrer et définir les attendus de la démarche de concertation. Suite aux préconisations de la DREETS, il est proposé d'engager une GPEC à la fois territoriale et par filière. En effet, au regard des expériences GPEC régionales, il est préférable d'engager une démarche dans le cadre d'une filière. Cela permet de monter progressivement en compétences et d'évoluer par la suite dans une démarche davantage trans-sectorielle. La filière bois étant une filière stratégique au niveau régional, il est donc préconisé d'engager cette GPECT sur cette filière.

Cette démarche sera à mener en lien avec la démarche d'animation *Territoire d'Industrie* animée à l'échelle de 5 Communautés de Communes du Vosges Saônoises par la CCI Saône Doubs.

Méthode de concertation

Le 17 avril, lors d'une réunion du Bureau, Eglantine Pelcy, directrice de l'association Epicerise a présenté la méthodologie envisagée pour la phase de concertation préalable au dépôt de dossier GPECT prévu en juillet. Cette présentation a été suivie en visio par la CCI, en charge de l'animation de Territoire d'industrie.

Il a été proposé de partir de l'étude qui a été conduite en 2024 par *My Better Job* où 44 entreprises sur le périmètre de Territoire d'industrie avaient été consultées et ont fait des préconisations. Il s'agit donc de partir des premiers constats et préconisations pour réunir les acteurs et travailler à un plan d'action concerté.

4 thématiques sont identifiées : Comment anticiper les besoins en compétences, les recrutements, la formation, l'intégration des salariés.

A noter que les entreprises du Pays de Villersexel n'ont pas été consultées par l'étude de 2024 car non situées dans Territoire d'industrie. Le premier atelier a donc été programmé sur le territoire de la CCPV. Epicerise sera accompagné dans cette mission par le bureau d'étude A2C, cabinet conseils en RH situé à Remiremont, qui a une expérience de GPECT sur la filière textile dans les Vosges.

Epicerise a pris contact avec les communautés de communes afin d'organiser conjointement les ateliers et d'indiquer les entreprises, structures, élus, organismes de formation, service publique de l'emploi ... qu'elles souhaitent inviter. Des contacts ont été pris avec la CC 1000 étangs, qui n'a pas pu organiser d'atelier dans les échéances de la mission. Il a donc été convenu que les entreprises de ce territoire soient invitées aux ateliers de Ronchamp et Lure.

5 ateliers ont donc été organisés :

- 27 mai à Villersexel
- - 12 juin à Ronchamp
- 18 juin à Corbenay
- - 30 juin à Lure
- 2 juillet à Luxeuil



Atelier Ronchamp





Villersexel



Corbenay



Lure

Luxeuil-les-Bains

140 personnes ont été invitées. Les ateliers ont rassemblé 87 participants (62 % de participation) dont 36 % sont des entreprises (représentativité de l'ensemble des métiers) et des collectivités locales à part égale, 17 % des représentants de la filière (Pro ETF, FIBOIS, COFOR, MSA...), 10 % le Réseau Pour l'Emploi puis les organismes de formation.

Le plan d'actions émergent se compose de 23 actions opérationnelles rassemblées dans 5 axes :

- ✓ Créer une identité bois et territoire
- ✓ Rapprocher le monde de la formation et des entreprises : une réponse aux besoins en compétences
- ✓ Communiquer sur des métiers qui ont du sens et qui recrutent
- ✓ Travailler sur la pénibilité des métiers
- ✓ Soutenir la fonction RH des entreprises

Constitution du dossier de dépôt

A l'issue des ateliers et en prévision du dépôt de dossier, une séance de travail a été organisée le 2 juillet avec Epicerise afin de définir les modalités de portage et gouvernance du projet.

Au cours de la séance, un échange visio a été organisé pour un retour d'expérience avec l'animateur du GIE Boat Valley en Côte d'or, porteur d'une démarche GPECT.

Au regard des retours des ateliers, il apparaît que la première mission dans le cadre de la GPECT serait la création d'un GIE (Groupement d'Intérêt Economique) pour la porter et l'animer, les objectifs étant de mettre les entreprises de la filière bois au cœur de la démarche visant sa pérennité grâce à la recherche d'un modèle économique équilibré. En attendant l'émergence du GIE, c'est l'association Epi'Cerise qui se révèle être le seul acteur ayant manifesté le souhait de porter la candidature GPECT. Ce portage permet de poursuivre la dynamique engagée auprès des entreprises

La constitution d'un binôme élu – entrepreneur de la filière par communauté de communes est proposé pour jouer le rôle d'ambassadeur de la démarche au niveau local.

La GPECT sera mise en œuvre en complémentarité avec les missions de Territoire d'Industrie 2, dispositif animé par la CCI Saône-Doubs qui se donne notamment pour ambition de créer un partenariat avec les acteurs de la filière bois dans les Vosges.

Un comité de pilotage définira les priorités et suivra l'évolution des actions mises en œuvre.
La recherche du portage politique et du cofinancement demeure une priorité afin d'asseoir la suite de la démarche et de contribuer à sa pérennité financière.

Le plan d'action concerté et les perspectives de portage du projet ont été présentés lors de la réunion du comité syndical du 3 juillet.

Le 11 juillet, le Pays et Epicerise ont rencontré Monsieur le Sous-préfet et les services de l'État afin de présenter le projet de dossier de candidature GPECT. Plusieurs points ont été abordés pour la complétude du dossier.

Le dossier de candidature a donc été déposé par Epicerise le 30 juillet.

Le 12 septembre, une séance de travail par visio a été organisée afin de retravailler sur les modalités de portage de la démarche suite aux observations des services de l'État.

Engagement de la démarche GPECT

La candidature a reçu un avis favorable de la DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités), le 24 septembre. Un soutien de l'État sera donc apporté pour la mise en œuvre de la démarche. La Région a également notifié son soutien le 1^{er} décembre.

Une première action a été proposée le 18 septembre 2025 à l'intention des entreprises de la filière bois, permettant également de maintenir la dynamique impulsée par les ateliers. Cette réunion a débuté par une conférence animée par A2C, dont le thème est le décalage sur la vision du travail et les attentes entre les générations. Elle s'est poursuivie par le témoignage de 3 entreprises de taille différentes de la filière bois ayant entrepris des actions en réponse à ses difficultés de recrutement.

L'ensemble des acteurs invités aux ateliers d'animation préalable à la GPECT a été invité le 18 septembre ainsi que des élus du PETR. 47 personnes y ont participé, dont 22 entreprises.

Les entreprises de la filière ont été invitées à participer à une série d'ateliers qui pourront être organisés entre novembre 2025 et le printemps 2026.

Le fonctionnement du Pays

Les ressources humaines

En fin d'année 2025, l'effectif du Pays était de 6 agents.

Ainsi l'équipe du Pays était composée :

- ✓ d'une **chargée de mission LEADER**
Aurore PERREAU, en poste depuis janvier 2016.
- ✓ d'un **chargé de mission Plan Climat Energie Territorial**
Jean-Philippe GONANT, en poste depuis février 2019.
- ✓ d'une **chargée de mission Santé**
Charline COUTHERUT, en poste depuis juin 2019.
- ✓ d'une **chargée de mission SCOT**
Elona CARAVATI, en poste depuis août 2024
- ✓ d'une **assistante administrative – gestionnaire LEADER**
Yvana SARRE, en poste depuis février 2016.
- ✓ d'une **directrice**
Laure BATAILLE, en poste depuis 2007.



Différentes missions transversales ont été conduites en 2025 : adoption des Lignes directrices de gestion, refonte de la charte graphique du Pays.

Les missions Cybersécurité et RGPD (Règlement général sur la protection des données) ont été engagées et vont se poursuivre en 2026.

La gouvernance du Pays

Le comité syndical

Il est composé des délégués des 6 communautés de communes adhérentes, selon un mode de représentation tenant compte du nombre d'habitants de la communauté de communes (*population totale INSEE en vigueur l'année du renouvellement du comité syndical*).

Il compte ainsi 52 délégués titulaires et autant de suppléants :

Communauté de Communes du Pays de Lure :	12 délégués
Communauté de Communes de la Haute-Comté :	11 délégués
Communauté de Communes du Pays de Luxeuil :	9 délégués
Communauté de Rahin et Chérimont :	8 délégués
Communauté de Communes des 1000 étangs :	6 délégués
Communauté de Communes du Pays de Villersexel :	6 délégués

Il s'est réuni à 4 reprises en 2025 :

- ✓ 20 février à Melisey : 29 présents
- ✓ 1^{er} avril à Ronchamp : 27 présents
- ✓ 3 juillet à Luxeuil-les-Bains : 14 présents pas quorum validation du CA
- ✓ 11 décembre à Lure : 27 présents



Comité syndical à Melisey

Le bureau

Il est composé du Président, de 5 vice-Présidents et de 6 autres membres, soit 12 représentants au total, 2 par Communautés de Communes :

Communauté de Communes de la Haute-Comté

Thierry BORDOT, Président
Henri De MALLIARD

Communauté de Communes des 1000 étangs

Laurent SEGUIN, 1^{er} vice-Président
Henri SAINTIGNY

Communauté de Communes du Pays de Lure

Daniel NOURRY, 2^{ème} vice-Président

Isabelle ARNOULD

Communauté de Communes du Pays de Luxeuil

Rodolphe WACOGNE, 3^{ème} vice-Président

Eric PETITJEAN

Communauté de Communes du Pays de Villersexel

Guy LEVAIN, 4^{ème} vice-Président

Alain BUCHOT

Communauté de Rahin et Chérimont

Pierric TARIN, 5^{ème} vice-Président

Karine FRANCOIS

Il s'est réuni à 5 reprises en 2025 :

- ✓ 14 janvier
- ✓ 11 février
- ✓ 14 avril
- ✓ 27 mai
- ✓ 27 novembre

Extrait du registre des délibérations 2025

Comité syndical du 20 février 2025

1. Débat d'orientations budgétaires 2025
2. Engagement d'une étude préalable à un projet de *Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences* à l'échelle du Pays des Vosges Saônoises
3. Modification de la délibération du 12.12.24 autorisant à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2025.

Comité syndical du 1^{er} avril 2025

1. Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2024
2. Affectation du résultat 2024
3. Vote des cotisations 2025
4. Vote du budget primitif 2025
5. Délibération autorisant l'accueil de stagiaires de l'enseignement supérieur
6. Candidature aux Appels à projets de la CPAM en lien avec la dynamique des *1000 premiers jours*
7. Candidature à l'appel à projets AACT-AIR « Aide à l'action des collectivités territoriales en faveur de la qualité de l'air » de l'ADEME
8. Mandatement du Centre de Gestion afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la santé

Comité syndical du 3 juillet 2025

1. Approbation compte administratif 2024
2. Délibération de création de poste – chargé de mission bâtiments et énergies
3. Ingénierie de projet – chargé de mission bâtiments et énergies : Approbation du plan de financement et demandes de subventions
4. Démarche de candidature à une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
5. Savoir Rouler à Vélo – modalités de soutien au dispositif

Comité syndical du 11 décembre 2025

1. Orientation budgétaires 2026

Ressources humaines :

2. Organisation du temps de travail
3. Modification du RIFSEEP
4. Participation mutuelle santé
5. Mise à jour du tableau des effectifs
6. Création d'un poste d'attaché principal territorial
7. Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
8. Renouvellement de la convention d'adhésion au service de médecine préventive

Comptabilité

9. Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'année 2026
10. Amortissement de la cession des arceaux
11. Actualisation des modalités de remboursement des frais de missions et de déplacements des agents à l'occasion de stage de formation CNFPT

Luxeuil-les-Bains

L'Educ'Tour pour séduire les futurs professionnels de santé



Le docteur Olivier Dubroeuq présente le service de soins médicaux et réadaptation en oncologie de Luxeuil-les-Bains aux futurs professionnels de santé dans le cadre de L'Educ'Tour. Photo Mehdi Haciane

La nouvelle édition de l'Educ'Tour a réuni plus de 30 étudiants de l'université de Franche-Comté au sein de l'hôpital de Luxeuil-les-Bains. L'occasion ce lundi 13 janvier de sensibiliser les futurs professionnels de santé à une pratique pluridisciplinaire de leurs métiers en milieu rural.

Elles sont dix à être assises en arc de cercle dans la salle. Portant toutes un masque chirurgical, elles se présentent une à une au docteur Olivier Dubroeuq. Le chef de service des soins médicaux et réadaptation (SMR) en oncologie de l'hôpital de Luxeuil-les-Bains expose son unité aux futures praticiennes médicales et paramédicales, dans le cadre de la nouvelle édition de l'Educ'Tour sur le Pays des Vosges saônoises.

Trente étudiants regroupant neuf métiers médicaux et paramédicaux

Trois groupes de dix personnes ont pu découvrir ce lundi 13 janvier le site de Luxeuil-les-Bains du GH70 et plus particulièrement les services de SMR et l'équipe mobile de gériatrie.

Deux départements où la pluridisciplinarité et le travail en équipe sont indispensables. « Le but de cette journée est de faire découvrir aux futurs praticiens et praticiennes l'importance de travailler en équipe », explique Christine Bouiller, responsable du pôle animation territoriale pour la Mutuelle sociale agricole (MSA), partenaire historique de l'Educ'Tour. « Leur donner l'envie de s'installer en milieu rural plus tard en montrant qu'il est possible de développer des projets intéressants à l'hôpital ou au sein de maisons pluridisciplinaires. »

La maison pluridisciplinaire séduit les jeunes

Lucie Monteiro a 21 ans. Elle est étudiante en ergothérapie à l'université de Franche-Comté, en dernière année. « C'est une journée intéressante, cela me permet d'être au contact de professionnels et de pouvoir échanger », confie la jeune femme. « C'est aussi l'occasion de rencontrer des futurs collègues dans d'autres disciplines médicales ou paramédicales et de connaître leurs métiers. Et pourquoi pas s'installer en rural dans une maison pluridisciplinaire de santé. »

Pour Cléa Le Breton, 27 ans, interne de dernière année en médecine générale, l'Educ'Tour offre un nouvel éclairage. « Je suis actuellement interne à Trévenans. C'est important de découvrir d'autres pratiques », rapporte la future généraliste. « Je vais effectuer un remplacement à Menoncourt. Cela me donne envie de m'installer dans une petite ville le mais sûrement pas seule. »

« J'ai créé cette journée il y a près de 15 ans avec la MSA pour faire face aux déserts médicaux et sensibiliser les futurs professionnels de santé à la ruralité, mais ce n'est pas suffisant », détaille le professeur Jean Michel Perrot, médecin généraliste à Besançon et professeur à la faculté de médecine de la capitale comtoise. « Il est aussi intéressant de travailler dans un village au sein d'une maison de santé pluridisciplinaire que seul en ville. Mais pour encourager les jeunes médecins généralistes à s'installer à la campagne, il faut que les généralistes jouent le jeu en accueillant plus d'internes dans leur cabinet lors des stages pratiques. »

● Mehdi Haciane

ER 14/01/25

Lure • Conférence du Toubib: la santé des enfants par un urgentiste

Nicolas Winter, médecin urgentiste pédiatrique et auteur du livre « Urgences orot urgences », animera la conférence du toubib « les bons réflexes pour la santé

des enfants », le mardi 14 octobre, à 18 h, au cinéma Méliès, à Lure. Elle sera suivie d'un temps de dédicace. L'inscription est recommandée. Une séance dédiée aux profession-

nels de santé est proposée, à 20 h 30, à l'Espace Cotin, à Lure (sur inscription). Gratuit.

Tél. 03 84 30 10 11; santé@pays-vosges-saonoises.fr

ER 09/10/25



Le journal de
Haute-Saône



Ronchamp • Comment protéger les bébés face aux perturbateurs endocriniens?

26 | Héricourt et environs

Samedi 18 octobre 2025

Ronchamp

Le plein de conseils au forum dédié aux 1 000 premiers jours de l'enfant

La Filature de Ronchamp a accueilli le premier forum consacré à la grossesse et à la toute petite enfance du Pays des Vosges Saônoises. Mercredi 15 octobre, une vingtaine de stands d'information attendaient les nouveaux parents, dont un atelier « zéro phtalate » de l'assurance-maladie.

M eubler la chambre de bébé avec de la seconde main, utiliser un biberon en verre et non en plastique, choisir des vêtements brodés plutôt qu'imprimés, privilégier les jouets en bois... Voici quelques-uns des conseils délivrés, entre une table à langer et un tapis de jeu, sur l'atelier « zéro phtalate pour les nouveaux parents », mercredi 15 octobre à la Filature de Ronchamp. La caisse primaire d'assurance-maladie de la Haute-Saône (CPAM 70) a testé cette nouvelle animation à l'occasion du forum « 1 000 premiers jours » piloté par le Pays des Vosges Saônoises*.

Organisée dans le cadre du contrat local de santé, la première édition de cet événement destiné aux futurs et jeunes parents a réuni une vingtaine de partenaires : les sages-femmes du Groupe Hospitalier 70, les communautés professionnelles



Le Pays des Vosges Saônoises a organisé son premier forum dédié aux 1 000 premiers jours de l'enfant, mercredi 15 octobre à la Filature de Ronchamp. Photo Edwige Prompt

territoriales de santé (CPTS) de Lure et Luxeuil, l'Association haut-saônoise pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte (AHSSEA), l'Union départementale des associations familiales (UDAF 70), la Leche League (association de promotion de l'allaitement maternel), Seinbiose, un fabricant de tire-lait, le réseau des médiathèques de Rahin-et-Chérimont...

« Fenêtre de vulnérabilité »

Allant du quatrième mois de grossesse aux deux ans révolus de l'enfant, la période des 1 000 premiers jours est cruciale pour son développement, sa santé et son bien-être. À ce titre, est considérée comme une « fenêtre de vulnérabilité » aux perturbateurs endocriniens. Phtalates, PFAS, parabènes, pesticides,

formaldéhydes, bisphénols... Ces substances chimiques omniprésentes dans notre environnement sont suspectées de contribuer à de nombreuses pathologies (cancers, diabète, troubles de la thyroïde...).

Cependant, des « gestes simples » permettent de limiter l'exposition des jeunes enfants, veut faire savoir l'assurance-maladie. « Un webinar sur le

sujet sera disponible à partir de fin novembre », annonce Émilie Lovy, chargée de prévention de la CPAM 70. « En complètement, pour passer l'information différemment, on a pensé à reconstituer la journée type d'une famille avec le repas, le change, le bain, le coucher ».

« Il y a une grosse dynamique ici autour des 1 000 premiers jours »

Testé à Ronchamp, l'atelier se veut pratique et surtout pas culpabilisateur. « On regarde quelles sont les solutions, on donne des petites astuces, poursuit l'animatrice. On est dans la discussion, la bienveillance, pas dans le jugement ».

À l'avenir, l'animation « Zéro phtalate » pourrait être intégrée à un programme d'information pour les jeunes parents, en cours d'élaboration. Toujours en partenariat avec le Pays des Vosges Saônoises. « Il y a une grosse dynamique ici autour des 1 000 premiers jours », observe Émilie Lovy.

• Edwige Prompt

*Le Pays des Vosges Saônoises regroupe six intercommunalités : Pays de Lure, Pays de Villersexel, Rahin-et-Chérimont, Mille Étang, Pays de Luxeuil et Haute-Comté.



Photo Noé Rivallain
**Lure • Les conseils d'un influenceur
urgentiste pédiatrique**

Lure

Un médecin influenceur répond aux questions sur la santé des jeunes enfants

Dans le cadre de ses actions sur les mille premiers jours de l'enfant, le Contrat local de santé des Vosges saônoises (CLS) a invité le médecin influenceur Nicolas Winter, alias *To be or not toubib*, à une conférence à Lure. Après une présentation à destination des parents, suivie d'une séance de dédicaces, l'auteur s'est adressé aux professionnels de santé.

Aérer les pièces

S'il travaille à plein temps à Valenciennes comme urgentiste pédiatrique, Nicolas Wagner utilise son temps libre pour « donner de l'info médicale de manière simple et amusante » sur les réseaux sociaux et dans ses livres : *Urgences or not urgences* et *Le bisou magique existe-t-il*. Face à de nombreux contenus antivax, il oppose ses six années d'expérience : « Il y a les racontars sur le net, et il y a la réalité que je vois aux urgences. »

Pour rassurer les jeunes parents, venus nombreux (et surtout nombreuses), il explique comment gérer les fièvres, rou-



Nicolas Winter a dédicacé ses livres. Photo Noé Rivallain

geurs et maladies dont le pic débute à l'automne. La bronchiolite, notamment, est au cœur de la présentation. Face à elle, il explique les atouts des deux vaccins existants, l'Abrysvo® pour les femmes enceintes et le Beyfortus® pour les nourrissons.

Et il rappelle qu'en vue des fêtes de fin d'année, il est essentiel d'aérer les pièces. « Le coup de froid est un mythe, mais c'est une réalité que l'aération et les autres gestes barrières protègent. »

● N. R.

ER 24/10/25

Un forum organisé ce jeudi pour présenter les métiers du médico-social

Le jeudi 6 novembre prochain, plusieurs structures professionnelles de la santé s'unissent pour organiser un grand forum des métiers du médico-social à Lure. Objectif clairement affiché : rappeler les atouts du territoire et faire connaître ces domaines pour recruter des futurs professionnels.

« C'est à nous, acteurs publics et privés, de susciter des vocations chez les jeunes et de leur faire découvrir ces métiers souvent méconnus », explique Aurélie Troxler, commissaire territoriale à l'attractivité professionnelle du Département.

Dans ce but, les acteurs de la santé organisent, le 6 novembre, un forum des métiers du médico-social et de la santé à l'espace du Sapeur.

Quarante professionnels présents

Quarante professionnels seront présents, issus de vingt-cinq professions, dont des médecins évidemment, mais aussi des éducateurs, métier moins connu des adolescents. Gratuit,



Communautés professionnelles territoriales de santé, Agence régionale de santé, contrat local de santé ou Département : plusieurs structures sont à l'origine du forum. Photo Noé Rivallain

l'événement doit avant tout permettre d'informer : « J'aimerais bien savoir combien de jeunes savent ce qu'est un orthopédiste, ou un ergothérapeute ? », demande Rosario Sanchez-Albor, de l'Agence régionale de santé (ARS). Le ton est donné,

les représentants des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) de l'est haut-saônois, de l'ARS ou du Département affirment la nécessité de parler de ces métiers, de donner envie.

Pour Stéphane Frechard, co-

président de la CPTS du pays luron et infirmier, « il est essentiel d'attirer de nouveaux talents mais aussi de susciter des vocations locales ». Si le débat sur la difficulté d'accès au soin porte souvent sur les moyens d'attirer des professionnels,

l'infirmier est convaincu qu'il est aussi possible de les trouver sur place.

« Des perspectives d'évolution qui peuvent aller loin »

Il évoque pour cela certains dispositifs, comme les aides financières pour aider les jeunes médecins à se former, ou les maisons de santé « pour montrer qu'ils ne seront pas seuls, qu'ils pourront travailler regroupés, avec des confrères ». Pour lui, il est aussi important de mentionner les choses qui vont bien, comme le scanner qui vient d'ouvrir à Lure, l'IRM qui arrivera d'ici un an, ou l'orthophoniste qui s'installe à Magny-Vernois. Et l'ARS rappelle que la Haute-Saône n'est pas le département le moins bien loti de la région avec un nombre de médecins presque stable. Plus de 300 collégiens et lycéens du secteur sont déjà attendus sur la journée pour venir découvrir ces professions, dont Stéphane Frechard rappelle qu'elles « ont des perspectives d'évolution qui peuvent aller loin ».

● Noé Rivallain

ER 04/11/25

Raddon-et-Chapendu ● Les écoliers savent désormais se déplacer à vélo sur la route

Pour partir en vacances, les 18 élèves de CMI et CM2 de

Raddon-et-Chapendu ont reçu leur diplôme du Savoir

rouler à vélo (SRAV).

Financée par le Pays des Vosges saônoises, en partenariat avec Génération Vélo et dispensée par M. Canal, intervenant agréé, cette formation en trois modules doit permettre aux enfants d'apprendre à circuler à vélo en toute sécurité sur la voie publique.

Ils ont reçu leur diplôme ainsi qu'un kit de sécurité en présence de M. Conant, représentant le Pays des Vosges saônoises, leur formateur, les enseignantes, et représentante de la mairie.



18 élèves du CMI et CM2 ont reçu leur diplôme du Savoir rouler à vélo.

ER 10/07/25

Villersexel

Le «Savoir Rouler à Vélo» validé par 62 élèves de primaire

Ce lundi, la validation finale du «Savoir Rouler à Vélo» s'est déroulée à l'école Chantereine de Villersexel pour trois classes de CMI et CM2, soit 62 élèves. Les enfants ont évolué en situation réelle, hors de l'école, sur un parcours urbain comportant plusieurs difficultés (stop, priorité, rond-point, piste cyclable, etc.), qu'ils ont effectué seuls, chacun à leur tour.

3 600 euros pour former les élèves

Pour assurer l'encadrement, la sécurité et la validation des passages, 19 adultes étaient mobilisés : enseignants, directeur de l'école, parents d'élèves et trois agents communaux. La

Fédération française de cyclo-tourisme fournissait les vélos. La formation, d'un montant de 3 600 euros pour les trois classes, a été assurée par une animatrice labellisée «Génération Vélo» et entièrement financée par le Pays des Vosges Saônoises dans le cadre de sa politique «Mobilités Douces».

Le lendemain, les élèves ayant validé les trois blocs du programme (sur un total de sept séances) ont reçu une attestation, un livret pédagogique, ainsi qu'un sac à dos contenant des accessoires de sécurité (brassards, réflecteurs...), remis par Jean-Philippe Gonant, chargé de mission Plan Climat.



Cette formation a été financée intégralement par le Pays des Vosges Saônoises dans le cadre du déploiement de sa politique «Mobilités Douces».

ER 07/07/25